

2005

RAPPORT annuel



109^e rapport annuel



L'année 2005 a été placée entièrement sous le signe de la sécurité à la Société Suisse des Entrepreneurs. Le public a été sensibilisé à l'importance que revêt pour notre association la sécurité au travail et la protection de la santé par le biais de conférences de presse et de toute une foule de manifestations. Sécurité sur les chantiers: les travailleurs doivent aussi apprendre à lever et fixer correctement les charges. Photo: CF-SSE de Sursee

IMPRESSUM

Société Suisse des Entrepreneurs
Weinbergstrasse 49
8035 Zurich
Téléphone 044 258 81 11
Téléfax 044 258 83 35
www.sse-sbv-ssic.ch
E-mail: verband@baumeister.ch

	Préface	
3	Werner Messmer: pour de meilleures conditions-cadre	
	La construction en 2005	
4	Martin Fehle: bon millésime	
	Thème annuel	
5	«L'année de la sécurité est terminée» – mais ça continue	
	Principaux champs d'activités	
6	Daniel Lehmann, directeur: en forme pour l'avenir!	
	Politique patronale	
8	Jean-Pierre Grossmann: application de la nouvelle CN 06	
	Formation professionnelle	
10	Anton Cotti: orientation dictée par la loi sur la formation professionnelle	
	Politique + Communication	
12	Martin Fehle: politique d'intérêt	
	Dép. technique et d'économie d'entreprise	
14	Felix Schmid: un petit pas en avant	
	Finances	
16	Urs Schüpbach: très bon résultat 2005	
	Etat-major	
18	Peter Zimmermann: décisions et changements	
	Secrétariat Romand Lausanne (SRL)	
19	Serge Oesch: crédibilité, confiance et meilleure audience	
	Groupes professionnels de la SSE	
20	ASTP/VSU	
21	APS/Vestra	
22	VSG/VSH	
23	AETS/ASP	
24	ISP/SNP	
	Institutions sociales	
25	Martin Leuenberger: départ d'Herbert Krebs à la retraite	
	Fondation de formation Sursee (SAS)/CF-SSE	
26	Walter Luterbacher: stratégie future de la Fondation	
27	Beat Jenni: demande élevée des prestations du CF-SSE	
	Procès-verbal	
29	Procès-verbal de l'assemblée générale du 1 ^{er} juillet 2005	
	Liste des membres décédés	
30	En mémoire des membres décédés	
	Organes de la SSE/administration centrale	
31	Organes de la SSE	
32	Mutations de personnel à l'administration centrale	

La SSE lutte pour de meilleures conditions-cadre



Werner
Messmer *

L'élaboration et l'actualisation de produits et de prestations destinés aux membres constituent des tâches essentielles de la SSE. Le regroupement au sein de l'association sert à la défense des intérêts et à l'engagement en vue de meilleures conditions-cadre dans la branche et la politique. L'association doit veiller parallèlement à s'acquitter de ses tâches à la fois de manière efficiente et en fonction des buts fixés. Nous pouvons non sans satisfaction relever que nous sommes parvenus à remporter d'importants succès dans divers domaines.

A l'échelon de la branche, le premier semestre a été marqué par les négociations avec les syndicats en vue de la nouvelle Convention nationale (CN 06). La SSE s'est concentrée aux débats à la table ronde. Elle a suspendu provisoirement les pourparlers en raison de la situation, mais cette stratégie lui a permis de conclure le premier paquet de négociations. Grâce aux nouvelles dispositions, les entreprises de construction bénéficient d'une flexibilité sensiblement accrue pour l'aménagement du temps de travail. L'assemblée des délégués de la SSE a approuvé le résultat des négociations à une large majorité en mai et les organes syndicaux l'ont avalisé en juin, également à une nette majorité. L'extension du champ d'application de la CN n'est entrée en vigueur que le 1^{er} février 2006 en raison des re-

tards pris dans la mise au point rédactionnelle. Ce phénomène montre combien il est difficile de négocier avec les syndicats.

Au chapitre politique, la SSE a défendu fréquemment les intérêts du secteur principal de la construction en relation avec d'autres organisations. Elle a lutté dans le cadre du programme d'allègement 04 pour une diminution des réductions des budgets destinés aux infrastructures. Grâce à son engagement soutenu, elle a contribué de manière décisive au résultat positif de la votation populaire sur l'extension de la libre circulation des personnes. L'ouverture des marchés constitue une base essentielle pour la croissance et la compétitivité, ce dont bénéficie également la construction. Enfin, la SSE a encadré les travaux préparatoires en vue de créer un fonds d'infrastructure de même que la révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire, dossier où il s'agissait d'empêcher de nouvelles distorsions de la concurrence.

Au sein de l'association, des décisions ont été prises pour comprimer la structure de la direction. Débaptisée en direction, cette dernière comprend désormais quatre au lieu de sept personnes. La quasi-totalité des groupes de tâches rattachés dans les deux départements au siège central ont fait l'objet d'une nouvelle conception et leur attribution a été revue. La succursale de Lausanne, en tant que troisième département, s'acquitte officiellement aussi de tâches de secrétariat pour la région Romandie.

Le centre de formation de la SSE à Sursee a de l'avenir. L'octroi du crédit de 50 millions de fr. par l'assemblée des délégués d'automne a permis de régler un dossier depuis longtemps en suspens. C'est ce qui lui permettra à l'avenir également de remplir son mandat en tant que centre de compétences de la construction afin de répondre aux attentes des différents groupes de clients. ■

*Le président central
Werner Messmer, conseiller national,
Kradolf.

Bon millésime grâce à l'activité vive dans le logement

En 2005, la situation a été bonne comme l'année précédente en termes de chiffres d'affaires. La croissance de la construction n'a été dépassée que par l'économie à l'exportation.

Le PIB réel a augmenté de 1,9% par rapport à 2004. Il s'agit là du deuxième meilleur résultat depuis le boom de 2000 (+3,6%). Ainsi, la croissance de la Suisse était supérieure à celle des pays de l'UE. Elle a été observée à une plus large échelle qu'en 2004. Les exportations ont progressé de 4,5% et les investissements de 3,2%. Le secteur financier et le commerce ont, eux aussi, sensiblement contribué à la croissance. En revanche, les (importantes) dépenses privées de consommation ont évolué de manière inférieure à la moyenne (+1,5%).

Le redressement conjoncturel n'a pas encore déployé ses effets sur le chômage (moyenne annuelle: 3,8%; 2004: 3,9). Le renchérissement (indice national des prix à la consommation) a légèrement progressé en moyenne annuelle, soit de 0,8% en 2004 à 1,2%; il s'élevait à 1,3% à la date de référence pour la CN à fin octobre.

Croissance des investissements

La valeur ajoutée s'est accrue de 3,6% (2004: 4,1%) dans la construction. L'augmentation n'a été dépassée que par les exportations (+4,5%). Cette évolution réjouissante est attribuable en grande partie au bâtiment. En 2005, 38350 logements ont été construits en Suisse (soit env. 5% de plus qu'en 2004) et 49050 (+4%) permis octroyés. A fin décembre, 52500 logements étaient en voie de réalisation, ce qui correspond à une hausse de presque 13%. En revanche, les investissements ont stagné dans le génie civil.

Nouvelle hausse de l'activité

En 2005, l'activité a crû du même ordre de grandeur qu'en 2004 dans le secteur principal de la construction (+5,1%, soit 770 millions de francs/2004: +5,3%). Elle a été stimulée en grande partie par le bâtiment (2004: +8,2%). Le premier trimestre a été mauvais (-4,7%) en raison de l'hiver rigoureux, mais la baisse a été compensée par la suite.

Embellie dans les constructions pour l'économie

Le fort accroissement de l'activité dans le bâtiment a été stimulé principalement par le logement en 2005. Les constructions pour l'économie ont enregistré une considérable hausse (+13,3%). Mais la stagnation des commandes et le léger recul des réserves de travail observés en ce moment montrent que l'essor n'a été que de brève durée.

Légère hausse des prix de construction

Les frais de réalisation d'ouvrages se sont fortement alourdis en 2003 et 2004, en raison notamment de l'instauration de la retraite anticipée et du niveau élevé des prix de l'acier (en moyenne: +4%). En revanche, l'ICP n'a progressé plus que de 1% environ durant l'exercice sous revue.

Après avoir stagné au cours des deux années précédentes, les prix de construction (indice de l'OF: prix qui requièrent les entreprises des maîtres d'ouvrage) ont sensiblement augmenté en 2005. Ainsi, la situation sur le front des prix s'est légèrement détendue. Cependant, les adaptations opérées au cours des cinq dernières années étaient

toujours nettement inférieures à la hausse des coûts.

Salaires et emploi

Selon l'enquête 2005 de la SSE, les salaires moyens du personnel de chantier se sont accrus de 0,6%, ce qui correspond exactement à la croissance relevée dans tout le secteur industriel. Les classes de salaire inférieures de la CN ont enregistré une progression supérieure à la moyenne.

L'emploi a diminué de 2,9% dans le secteur principal de la construction selon l'enquête trimestrielle de la SSE. La quasi-totalité de ce recul a touché le personnel de chantier (-3,8%). De plus, les employés dans les entreprises (personnel technique et commercial) ont légèrement baissé (-1,8%), ce qui s'est produit la première fois depuis de nombreuses années. Par contre, le nombre d'apprentis s'est accru de 4,7%.

Bonnes expériences avec la libre circulation des personnes

Les premières expériences faites avec les 15 Etats membres de l'UE dans le cadre de la libre circulation des personnes ont été tout à fait positives. Les entreprises (de construction) suisses ont bénéficié de la flexibilité supplémentaire sur le marché de l'emploi. Plus de la moitié des travailleurs ayant travaillé moins de 3 mois dans le secteur principal de la construction ont été recrutés par des employeurs suisses. Les autres ont été recrutés de l'étranger. ■

*Martin Fehle,
chef du département
Politique + Communication*

«L'année de la sécurité» est terminée – mais ça continue

Par le biais de son «année de la sécurité», la SSE a entrepris de gros efforts afin de souligner sur le plan interne et externe le rôle de la sécurité au travail et de la protection de la santé en tant que concept continu. Une chose est claire pour tout le monde: le travail doit être poursuivi.

Grâce à l'année de la sécurité, la SSE a fixé un thème fort pour ses propres activités, mais également pour celles des régions/sections et groupes professionnels et, en fin de compte, aussi pour ses membres. «La sécurité au travail et la protection de la santé sont en premier lieu dans l'intérêt des collaborateurs» tient à rappeler le président central Werner Messmer dans le rapport final. Il relève que le secteur principal de la construction a été l'une des premières branches à miser entièrement sur des activités de prévention systématiques. Grâce à «sicuro», solution de branche pour le secteur principal de la construction, la directive 6508 de la CFST a été appliquée à partir de 1996 déjà; par la suite, ce processus a été constamment optimisé.

Afin de présenter le secteur principal de la construction en tant que branche travaillant en toute sécurité, soit pour en relever l'image, toute une foule d'activités ont été mises sur pied.

Le coup d'envoi a été donné lors de la Swissbau 05 (du 25 au 29 janvier) à Bâle, sa cérémonie d'ouverture ayant été consacrée à la sécurité au travail. Le stand de la SSE, de son centre de formation et de la HG Commerciale, mais également l'exposition spéciale «sicuro» organisée avec les autres membres du groupe de soutien (Suva et syndicats) ont sensibilisé le public à l'importance de ce concept. La foire de machines de chantier 2005 à Berne a été placée aussi sous

le thème sécurité: stand de la SSE et journée d'étude intitulée «sécurité au travail et moyens à appliquer afin de garantir la protection de la santé lors de l'utilisation de machines de chantier».

Sur le plan régional, trois manifestations médiatiques ont eu lieu en Suisse alémanique sur les chantiers et deux conférences de presse en Suisse romande, avec en plus celles mises sur pied par les sections. Au Tessin, le public a été informé lors de onze manifestations réparties sur toute l'année.

Il a été possible de franchir un pas décisif en vue d'ancrer «sicuro» en tant que notion de la sécurité avec les objectifs fixés pour le secteur principal de la construction. Les 66 saisies recensées sur le calendrier des manifestations (site de la SSE) témoignent de la diversité des activités. Les affiches et les bannières avec logo «sicuro» ont été utilisées de manière accrue. De plus, des présents munis de ce logo ont été remis à diverses occasions aux membres et à un large public (paquet de mouchoirs en papier, chocolats, trombone grand format en plastique). Soit lors de foires, des assemblées de la SSE, aux manifestations organisées par les régions/sections et groupes professionnels ainsi que dans le cadre de conférences de presse. L'autocollant «sicuro» a été utilisé par la SSE ainsi que par de nombreuses sections sur leur correspondance. Enfin, le JSE a contribué lui aussi à diffuser le concept sécurité par la publica-

tion d'articles à intervalles réguliers et l'utilisation conséquente du label.

Côté livraisons du matériel, le bilan est excellent. Pour preuve: 1300 affiches, 5200 feuilles d'autocollants et pas moins de 6000 exemplaires de sets avec slogans ont été livrés. En Suisse romande, 5000 brassards réfléchissants et un nombre identique de calendriers sécurité ont été en outre distribués aux entreprises. Cette documentation assiste les cadres sur les chantiers dans le cadre de l'instruction de leur personnel. Ce sont les trois éditions des BST-INFOS qui ont été le plus demandées, pas moins de 40 000 exemplaires ayant été livrés dans les six langues.

L'objectif de la SSE consistant à thématiser le concept sécurité sous sa propre régie au sein du public a été poursuivi par une intensification des activités médiatiques. L'association et ses membres ont appuyé de manière soutenue les buts de l'année de la sécurité. Conjointement avec les activités organisées, cela a permis d'atteindre l'objectif précité.

Autant de raisons pour la SSE de poursuivre son engagement en 2006 pour sensibiliser les membres de continuer à investir dans la sécurité au travail.

maw ■



Lors de l'année de la sécurité, la SSE a sensibilisé le public à la protection de la santé et à la sécurité au travail, notamment à la foire des machines de chantier à Berne.

Photo: Martin A. Walsler

Les objectifs

- Présenter le secteur principal de la construction en tant que branche travaillant en toute sécurité (améliorer l'image)
- Ancrer «sicuro» auprès des employeurs et travailleurs de la branche, en tant que «marque» de la sécurité au travail, sans oublier les objectifs qui y sont liés
- Intensifier l'engagement des membres en faveur de la sécurité au travail et de la protection de la santé, ceci à une large échelle
- Prolonger les objectifs sécurité au travail dans la gestion de la SSE
- Chaque collaborateur du secteur principal de la construction sait ce qu'est «sicuro».

En forme pour l'avenir!

En 2005, nous avons poursuivi toute une série d'activités ou trouvé des solutions pour certaines d'entre elles. Les jalons sont posés et le sont également dans plusieurs secteurs en vue de leur réorientation. Notre engagement et la réalisation des objectifs montreront si le train va dans la bonne direction avec l'impulsion requise.

Même si leurs commandes se sont améliorées, nos entreprises-membres sont appelées à réduire leurs coûts ou du moins à en garder le contrôle. En sa qualité d'association de branche, la SSE doit être en mesure d'y apporter sa contribution.

L'administration centrale a pour tâche de s'engager au quotidien pour le secteur principal de la construction en général et pour

les membres de la SSE en particulier. Afin que les feux demeurent au vert tout au long de notre parcours, nous devons

- élaborer des positions claires sur les principaux dossiers
- communiquer de manière tout aussi claire ces points de vue sur le plan interne et externe
- assister nos membres et partenaires dotés des compétences

requis pour résoudre les problèmes dans la construction.

Rapport de l'administration centrale

Au cours de l'exercice sous revue, nous avons loué tout le troisième étage; les locataires semblent se plaire à la Weinbergstrasse 49 et les rapports entre les deux parties ont été bons. Les locataires prendront également possession de tout

Le comité de direction 2005 de la SSE (à partir de la gauche): Felix Schmid (chef du département technique et d'économie d'entreprise), Jean-Pierre Grossmann (chef du département Politique patronale), Serge Oesch (directeur du Secrétariat Romand Lausanne), Urs Schüpbach (chef du département des finances), Daniel Lehmann (directeur), Peter Zimmermann (chef Etat-major), Martin Fehle (chef du département Politique et Communication), Anton Cotti (chef du département Formation professionnelle). Photo: Martin A. Walser



le 4^e étage de l'immeuble au 1^{er} avril 2006. Au vu de cette décision, certains collaborateurs devront (à nouveau) déménager. L'équipe de l'AG Verla Hoch- und Tiefbau s'installera dans de nouveaux bureaux dans le bâtiment de la «Sumatrastrasse». Nous sommes convaincus que la situation des bureaux dans tout l'immeuble, excellente comme jusqu'ici, aura à l'avenir également des retombées positives sur le climat d'entreprise.

De plus, nos processus et structures sont adaptés aux attentes actuelles. Il s'agit notamment d'examiner rapidement les dossiers complexes en ménageant si possible les ressources. A cet effet, des structures simples et transparentes sont un impératif absolu. Afin d'atteindre cet objectif, le nombre des départements à Zurich a été réduit à deux unités au lieu de quatre jusqu'ici. La direction a donc elle aussi été comprimée pour former un directoire (cf. organigramme). Ce faisant, la problématique due aux interfaces est atténuée. Cette réorganisation vise à fournir les prestations à nos membres, sections et groupes professionnels de manière (encore) plus rationnelle que jusqu'à présent.

Le Secrétariat romand à Lausanne (SRL) demeure rattaché au siège. Nous travaillons à merveille avec ce team dans tous les domaines. Nous sommes convaincus de proposer des prestations également optimales aux membres et sections romands.

Nos partenaires dans les sections

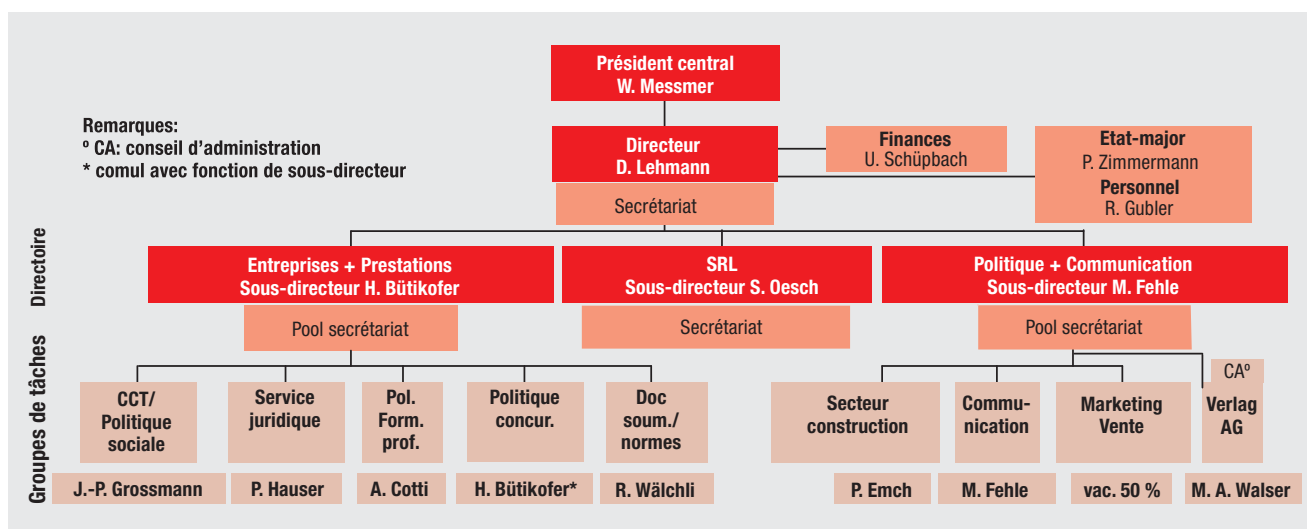
L'administration centrale est tributaire de partenaires afin de remplir son mandat. Ce n'est que grâce à leurs activités qu'il est possible de s'acquitter de manière efficace de projets, ce qui englobe aussi les prestations. Nous ne serions pas en mesure d'accomplir toutes nos tâches en tant qu'association globale et en faire profiter les membres si nous ne pouvions compter sur l'appui de nos collègues dans les secrétariats des sections, régions et groupes professionnels.

Nous nous réjouissons des défis futurs

Nous serons bien entendu appelés à relever de nouveaux défis en faisant preuve de dynamisme et de motivation. Mais pour y parvenir, nous sommes tributaires de l'appui de tous. Seul le dialogue direct avec nos membres nous permet de nous

attaquer véritablement aux problèmes ou de déceler d'éventuelles difficultés en temps voulu. Par conséquent, nous lançons un appel à tous afin de poursuivre le dialogue, de nous donner des simulants et (si nécessaire) nous indiquer la bonne direction à prendre. ■

*Daniel Lehmann,
directeur de la SSE*



Du projet à l'application de la nouvelle CN 06

C'est Jean-Pierre Grossmann qui a repris la direction du département en février 2005 après le départ de Meinrad Huser. Au cours de l'exercice sous revue, le gros des activités a porté sur l'élaboration de nouvelles conventions collectives de travail et leur application pratique.



Daniel Lehmann et Jean-Pierre Grossmann ont présenté la CN 06 à plus de 20 manifestations.

Photo: Martin A. Walsler

Le projet de nouvelle CN avait été élaboré par Meinrad Huser et approuvé par l'assemblée des délégués en novembre 2004. Il se présentait de manière tout à fait nouvelle et était fortement comprimé. Ce projet a été présenté aux syndicats en janvier 2005 en tant que base aux négociations. Ces derniers ont été indignés compte tenu de cette situation nouvelle pour eux. Jusqu'alors, ils avaient présenté des revendications maximales qui avaient été par la suite ajustées toutes proportions gardées.

Lors des premières séances, la SSE a constaté que les syndicats ne voulaient pas entrer en matière, si ce n'est entamer de véritables négociations. Ils ont bien davantage organisé des journées d'actions et une démonstration devant le siège de la SSE à Zurich.

Au vu de cette situation, la conférence des présidents du 14 avril 2005 a décidé de suspendre provisoirement les négociations et d'attendre que les syndicats reviennent à la table ronde. Cette stratégie s'est avérée efficace. La démonstration planifiée pour début mai a été annulée, de sorte que les négociations sur la nouvelle CN 06 ont pu débiter.

Afin de fixer les prescriptions en fonction du temps disponible, la SSE a décidé de prévoir trois étapes pour la CN 06. Dans un premier temps, elle s'est employée à fixer les dispositions sur l'accroissement de la flexibilité du temps de travail et sur l'application.

Les nouvelles dispositions se détachent du système des heures variables. Le total des heures annuelles brutes est maintenu à 2112 h. La limite pour reporter les heures supplémentaires (auparavant heures variables) d'un mois à l'autre est relevée de 15 à 20 h et celles-ci peuvent être cumulées de 75 à 100 h au maximum par an. Les heures effectuées au-delà sont permises et à indemniser au salaire de base. Le travail du samedi n'est plus soumis à autorisation comme jusqu'ici; désormais, il suffit de l'annoncer à la CPP compétente.

L'examen du système salarial, de l'assurance d'indemnité en cas de maladie, du champ d'application et du fonds de formation a été reporté pour 2007 et 2008. La fixation de ces étapes et les pressions politiques en vue de la votation sur l'extension de la libre circulation ont mis un terme au blocage des négociations, ce qui a permis d'aboutir au résultat désiré en conformité avec l'échéancier. Les parties contractantes ont signé les documents finaux le 26 mai 2005, y compris l'accord en vue de l'augmentation de salaire au 1^{er} janvier 2006, soit de fr. 106.– par mois resp. 60 cts. par heure. Cette augmentation est supérieure au renchérissement annuel (état en octobre). Elle représente en quelque sorte une compensation eu égard à la flexibilisation du temps de travail.

Au 4^e trimestre, le président central, le directeur et le chef Politique patronale ont pré-

senté lors d'une vingtaine de cours le résultat des négociations et l'application de la nouvelle CN dans la pratique. Ces cours ont vu la participation de pas moins de 190 personnes au total, et ce dans presque toutes les sections et régions. Les nouveautés de la Convention ont été examinées en détail et les participants ont été rendus attentifs à d'éventuels pièges.

Contrairement au calendrier, il n'a pas été possible de mener à terme en 2005 la fusion des deux organes CPPS et commission d'application.

Fondation pour la retraite anticipée (FAR)

Opérationnelle depuis le 1^{er} juillet 2003, la fondation FAR a enregistré une évolution favorable de ses affaires en 2005. Les fonds versés ont permis de verser à 2747 personnes des rentes mensuelles de fr. 4429.– en moyenne. Grâce à la fortune accumulée de plus de 400 millions de fr., les parties contractantes ont été en mesure d'abaisser l'âge de la retraite anticipée à 60 ans au 2^e semestre. Elles ont pris cette décision bien que les prévisions soient encore incertaines quant à l'évolution de la fondation.

Les engagements en cours à la clôture au 31.12.2005 ont été portés au passif, ce qui a permis de dégager un capital de fondation librement disponible, bien que de montant modeste. Suite à l'arrêté fédéral du 9 décembre 2005, les entreprises baillereses de services ont été égale-

Echéancier et thèmes pour les négociations sur la CN

Jusqu'à fin 2005	Jusqu'au 30.04.2007	Jusqu'au 30.04.2008
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Temps de travail ▪ Extension du champ d'application ▪ Application ▪ Annexes ▪ Condensation ▪ Salaires 06 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Système salarial ▪ Indemnité journalière en cas de maladie ▪ Résiliation ▪ Travail temporaire ▪ Cautionnement ▪ Sécurité au travail ▪ Condensation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Champ d'application ▪ Absences ▪ Fonds de formation ▪ Condensation ▪ Responsabilité solidaire ▪ Conditions contractuelles pour contremaîtres et apprentis ▪ Droits des travailleurs

ment assujetties aux CCT étendues sur la retraite anticipée. Ceci devrait permettre à la fondation FAR d'augmenter ses recettes à partir du 1^{er} avril 2006. En contrepartie, il n'en résultera pas de hausse correspondante des rentes du moins au cours des prochaines années.

Annexe 12

Les négociations sur la Convention pour les travaux souterrains (annexe 12 à la CN) ont abouti le 8 décembre 2005. Les divergences que l'on constate souvent entre les chantiers NLFA et les autres chantiers souterrains ont donné cette année aussi matière à discussion. Les parties contractantes ont décidé d'augmenter l'indemnité de repas et d'adapter quelques points de la Convention d'ordre non matériel. Le résultat obtenu a pour ce point aussi été satisfaisant.

CCT pour la construction de voies ferrées

Le département a prêté main forte à l'Association suisse pour la construction de voies ferrées dans les négociations relatives aux modifications de la CCT.

Convention de contremaîtres

Les syndicats Unia et Syna ont dénoncé en juin la convention

de contremaître au 31 décembre 2005. Les négociations engagées en vue d'une nouvelle convention ont rapidement démontré qu'un rapprochement des positions n'était pas possible. Ainsi, les pourparlers ont été interrompus sans aucun résultat.

Service juridique

Pas moins de 2500 demandes téléphoniques et 200 adressées par écrit ont été examinées au cours de l'exercice sous revue, notamment grâce à la hotline destinée aux clients. En outre, le service juridique a encadré plusieurs procédures juridiques intentées contre la SSE; celles-ci avaient trait à la dissolution de rapports de travail et de plaintes en raison de la violation de la paix du travail par les syndicats.

Espagne/Portugal

En 2004, les nouvelles conventions sur les cours de perfectionnement en Espagne et Portugal ont été signées par les parties contractantes. Par conséquent, les cours ont pu être annoncés en août 2005, ce qui garantit le maintien d'une tradition de plus vingt ans. Les travailleurs suivent ces cours dans leur pays respectif en hiver. La demande a été à peine suffi-

sante en Espagne, alors qu'au Portugal, il a fallu refuser 20 inscriptions. Les «malchanceux» auront la possibilité de fréquenter la formation l'année prochaine. Les centres portugais de Porto, Braga et Vila Real ont recensé 52 participants, alors que celui d'El Ferrol en Espagne n'a enregistré que 15 inscriptions. Ainsi, le nombre minimal fixé pour la tenue du cours n'y a été dépassé que de justesse. Les responsables s'emploieront à garantir une meilleure participation à l'avenir en renforçant la campagne publicitaire, surtout en Suisse romande. ■

*Jean-Pierre Grossmann,
chef Politique patronale*

Orientation dictée par la nouvelle loi sur la formation professionnelle

Le maçon suisse Reto Hess a remporté la médaille d'argent lors du 38^e Mondial des Métiers. Le concept pour la formation initiale de maçon a été formulé. Les profils d'exigences et les programmes pour les professions de cadres sont disponibles. Une «année de la formation professionnelle» est en préparation. Le nombre de contrats d'apprentissage est à la hausse dans le secteur principal de la construction (SPC).

L'application de la nouvelle loi sur la formation professionnelle (LFPr) a constitué le point fort de l'activité. Quatre ordonnances sur la formation (OF) sont à élaborer dans le SPC, soit pour les maçons, les constructeurs de voies de communication, les métiers de la pierre ainsi que pour les constructeurs d'éléments préfabriqués/opérateurs de sciage d'édifice. La SSE a mis son know-how à disposition des quatre organes responsables et est en contact avec les commissions de réforme respectives. Il faut dans un premier temps revoir la structure des organes responsables. En règle générale, plusieurs associations – dénommées organisations du monde du travail selon la nouvelle LFPr – sont engagées.

Constructeurs de voies de communication

L'OFFT a octroyé le ticket provisoire pour le champ professionnel des constructeurs de voies de communication comprenant les cinq métiers constructeurs de routes, de fondations, de voies ferrées, de sols industriels et de chapes ainsi que paveurs. Le financement est garanti par la SSE et une subvention de la Confédération.

Formation initiale pour maçons

Selon la décision des délégués en automne, il y aura outre le système de trois ans avec certificat fédéral de capacité (CFC), une formation de deux ans avec attestation professionnelle fé-

dérale se substituant à la formation élémentaire. Les décisions ultérieures au sein de la SSE détermineront si le système de deux ans sera effectivement introduit. Dès que les OF et les plans de formation auront été élaborés pour le maçon (CFC) et le praticien de la construction (attestation), ils seront mis en consultation interne. C'est au terme de cette étape seulement que la SSE déposera sa demande de promulgation d'ordonnance auprès de l'OFFT.

Formation initiale pour les professions de la pierre

A fin 2005, les organisations du monde du travail n'étaient pas encore parvenues à se regrouper en organes responsables. Ces derniers ont pour tâche de constituer une commission de réforme, de fixer le concept de formation future et de garantir le financement relatif à l'élaboration des documents. L'OFFT ne pourra pas octroyer le ticket provisoire tant que les organisations ne parviendront pas à se mettre d'accord sur ces points. Le système de ticket définit les phases d'élaboration afin que la révision puisse être engagée.

Métiers du béton

Indépendamment de la SSE en tant qu'organisation du monde du travail, les associations swissbeton et l'Association Suisse des Entreprises de Forage et de Sciage du Béton (ASFS) préparent l'ordonnance sur l'OF.

Année de la formation professionnelle

L'idée de lancer une année de la formation professionnelle après celle de la sécurité prend corps. La fixation d'un point fort thématique permet de se détacher des affaires au quotidien parfois trop prioritaires pour se concentrer sur des questions en principe tout aussi essentielles. Il semble judicieux d'accorder une grande importance au maintien de notre image, au recrutement de la relève et à la formation des apprentis ainsi qu'au perfectionnement professionnel. Ceci est dicté par la réorientation de toute la formation et du fait que les jeunes seront moins nombreux à entrer dans la vie active dès 2008.

Les délégués ont donné leur accord de principe à l'année de la formation. Les régions et les groupes professionnels se consacrent aux préparatifs dans le cadre d'un groupe d'accompagnement. Le but consiste à sensibiliser le public, les jeunes avant la fin de leur scolarité et tous les collaborateurs des entreprises de construction. Il faut que le public et les jeunes en fin de scolarité sachent que les métiers de construction sont attrayants. Les maîtres d'apprentissage et les collaborateurs doivent prendre conscience du fait que leur travail est dur, mais qu'il revêt une grande valeur. De sorte qu'il est apprécié par les entreprises et les clients. Autre objectif: accroître le nombre et la qualité des contrats

Reto Hess (à gauche) avec l'expert en chef Ruedi Signer.

Photo: Martin A. Walser



d'apprentissage. Il convient donc d'améliorer le recrutement afin qu'il y ait moins de résiliations de contrats. Un meilleur encadrement permettra aux apprentis d'obtenir des notes plus élevées aux examens de fin d'apprentissage. Le groupe d'accompagnement entend élaborer de manière centralisée la documentation destinée aux sections.

Banque de données des professions de cadres

Les profils d'exigences et les programmes des professions de cadres du SPC ont été remaniés et publiés sous forme de banque de données. Ces dernières sont gratuitement à disposition de toutes les personnes intéressées. Au moyen de ce projet, la SSE remplit le mandat légal selon lequel les organisations du monde du travail fixent le niveau exigé. Elle fournit ainsi aux écoles la base depuis longtemps attendue pour la formation. Des documents coordonnés de manière optimale seront disponibles une fois l'élaboration achevée des règlements pour examens de contremaîtres et d'entrepreneurs.

La formation des chefs d'équipe est structurée et les écoles de conducteurs de travaux peuvent délimiter leur programme par rapport à celui des contremaîtres et des entrepreneurs. Les doublons sont réduits à un minimum. Les entreprises recevront des bases utiles pour le cahier des charges de leurs cadres.

Commission de formation (BIKO)

La BIKO a élaboré ses demandes destinées au CC. Les projets en vue d'appliquer la LFPr 02, la banque de données pour cadres, la politique de formation professionnelle et les procédures de consultation sur des questions politiques spécifiques ont occupé le premier plan. Les sous-groupes (SG) Formation initiale,

Chefs d'équipe et contremaîtres, Entrepreneurs et le team de projet professions de cadres du SPC élaborent des projets.

Formation des maçons

Reto Hess a remporté la médaille d'argent au 38^e Mondial des Métiers. Il était en lice avec des concurrents de 23 pays et n'a été devancé que par le candidat autrichien.

Les instructeurs des halles de maçons ont fréquenté leurs cours annuels à Effretikon et Fribourg. A Effretikon, la nouvelle norme béton EN 2006 et les questions de théorie d'apprentissage étaient inscrites au programme. A Fribourg, la formation a été consacrée à des thèmes spécifiques dans les halles de maçon et aux premiers secours.

Examens de contremaître

Début 2005, 102 candidats des trois arrondissements se sont présentés aux examens dans l'option bâtiment et génie civil; 94 d'entre eux les ont réussis. Les contremaîtres de construction de routes ont subi leurs examens en septembre à Sursee et 19 candidats les ont passés avec succès.

L'élaboration du nouveau règlement d'examen a fait l'objet de vives discussions, d'où les six versions parues jusqu'à la fin de l'année. Les débats ne sont pas encore achevés. La SSE est la principale association responsable; les autres partenaires sont depuis plusieurs années l'Unia et le Syna de même que les Cadres de la construction Suisse.

Examens d'entrepreneur

Les examens ont eu lieu dans les trois arrondissements. Les candidats sont interrogés sur la base du règlement de 2001 en Suisse alémanique et romande alors que le Tessin s'appuie encore sur le règlement de 1985. Il devrait passer au nouveau sys-



En début d'année a eu lieu la finale nationale en vue du Mondial des métiers.

Photo: Martin A. Walsler

tème dès 2009. Sur les 54 candidats inscrits dans les 3 arrondissements, 46 ont obtenu le diplôme.

Le règlement d'examen a également été remanié vu la nouvelle structure modulaire qui se base sur la banque de données. La discussion a été focalisée sur la réduction de la durée de l'examen, notamment sur l'abandon du travail personnel de diplôme. Les débats relatifs au nouveau règlement, dont l'entrée en vigueur est prévue pour les examens dès 2007, ne sont pas encore achevés.

Département de la formation professionnelle

Le département a dû faire face à une pénurie de ressources en personnel, ce qui a restreint sa capacité de travail. Ce n'est que vers la fin de l'année que le troisième poste a pu être pourvu. Oliver Frey travaille désormais dans l'équipe à raison de 60%. Il a étudié les sciences de la communication et l'économie d'entreprise à l'Université de Zurich. Parallèlement à ses études, il a travaillé au département de la formation professionnelle de la VSSM (menuisiers). Il connaît donc les problèmes spécifiques à la formation au niveau associatif et sera en mesure de mettre son savoir-faire à disposition. ■

*Anton Cotti,
chef Formation professionnelle*

Politique d'intérêt et communication de l'association

La votation populaire sur l'extension de la libre circulation des personnes le 25 septembre 2005 et le programme d'allègement 04 (PAB 04) ont constitué les principaux dossiers politiques intéressant l'association. De même, la SSE a suivi de près les travaux préparatoires en vue d'un fonds d'infrastructure, conséquence du rejet du contre-projet de l'initiative Avanti.

Le peuple suisse s'est prononcé à une nette majorité en faveur de l'ouverture européenne. Le renforcement des mesures d'accompagnement ont sans doute pesé aussi dans la balance, dans la mesure où elles étaient liées au projet présenté au souverain. Le programme d'allègement budgétaire 04 a été avalisé par le Parlement sans grandes corrections. Ainsi, d'importantes réductions ont été décidées concernant les ouvrages infrastructurels.

C'est suite au cuisant échec du contre-projet Avanti qu'a été élaboré le projet de fonds d'infrastructure avec en complément un fonds d'urgence. La procédure de consultation a eu lieu en été 2005. Le fonds d'urgence a été rejeté par des cercles étendus, également par la SSE, car jugé comme «détour inutile». En revanche, le fonds d'infrastructure a été approuvé à l'unanimité. La SSE s'est engagée pour une solution pragmatique avec la Vestra et l'Infrastructure Route (coalition) ainsi que d'autres organisations. Elle veille à être directement en contact avec les parlementaires fédéraux. Le projet semble être en bonne voie, car il prévoit de combiner les intérêts des transports publics et du trafic individuel motorisé.

Le remaniement du droit sur les cautionnements et la révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire ont été mis en consultation. En ce qui concerne le second dossier, la SSE a suggéré l'élaboration d'une résolution

par constructionsuisse, adoptée à l'unanimité lors de son assemblée plénière d'automne.

Présences aux foires

La présence de la SSE a été très marquée à la Swissbau (du 25 au 29.1.05), elle a occupé une surface de plus de 200 m² avec ses partenaires (institutions sociales, CF de Sursee, HG Commerciale), mais à un nouvel endroit pas bien placé. A proximité immédiate se trouvait le stand sur la sécurité au travail, élaboré par le groupe de soutien de la solution de branche «sicuro». Le département était chargé de planifier l'encadrement du stand, de collaborer avec le monteur et d'organiser les activités. La vidéo conçue pour l'occasion représentait le secteur principal de la construction et plusieurs aspects de la sécurité au travail. La cérémonie d'ouverture a été consacrée également à ces aspects sous la conduite de Beat Büchler, directeur du groupe de base Gros œuvre de constructionsuisse.

La SSE a présenté ses activités à un stand, conjointement avec son centre de formation lors de la foire de machines de chantier de Berne (du 15 au 20.3.05). Elle avait pour partenaire médiatique le Journal Suisse des Entrepreneurs (JSE). La sécurité au travail et dans la formation était au centre des préoccupations. La vidéo de la Swissbau a une fois de plus pu être visualisée par le public.

Le bilan tiré de la Swissbau et de la foire de machines a mon-

tré que les présences à ces salons constituent des activités incontournables. Cependant, il s'agit de vouer toute l'attention voulue à l'emplacement et à la conception du stand.

Personnel

Reto Dürsteler, économiste, est entré en fonction le 1^{er} avril 2005. Il s'est consacré essentiellement aux enquêtes statistiques ainsi qu'à une évaluation approfondie des données disponibles. Pour sa part, Christoph Büchler a pris sa retraite à fin juin: il était chargé de l'encadrement de notre présence aux foires et de l'organisation des manifestations de la SSE (AG, AD, conférences des directeurs et des présidents).

Communication

Au cours de l'exercice sous revue, 13 (+3 par rapport à 2004) envois de documentations aux membres ont été recensés. Ces derniers ont reçu entre autres deux éditions du Flash et la SSE leur a lancé deux appels pour s'engager en faveur de la votation populaire sur l'extension de la libre circulation. De même, trois circulaires traitant des dossiers d'actualité les plus divers leur ont été envoyées. Elles ont suscité un écho favorable, car les informations sont axées sur la pratique et offrent une bonne vue d'ensemble.

La SSE a publié 34 (+2) Insiders à l'intention des sections/groupes professionnels. Ils sont très appréciés, car ils contiennent de brèves communications sur des sujets d'actualité.

Bonne affluence au stand de la SSE à la Swissbau à Bâle.

Photo: Martin A. Walsler



En 2005, deux conférences de presse destinées à un large public ont été mises sur pied. La première consacrée à la votation populaire à prévoir sur l'extension de la libre circulation des personnes aux nouveaux Etats de l'UE a eu lieu le 13 janvier 2005 à Berne. De plus, les médias ont été informés sur l'appréciation de la conjoncture dans l'optique de notre association. La deuxième s'est déroulée à l'issue de la conférence des présidents du 14 avril 2005. La SSE a communiqué aux médias qu'elle avait suspendu les négociations sur la CN 06.

Cinq autres conférences de presse ont eu lieu sur les chantiers, elles trouvent leur origine dans le cadre de l'année de la sécurité. Les actions spectaculaires tels que vols d'hélicoptères (autoroute dans le Wiggertal), visite du front d'attaque (M2 à Lausanne), vue sur le chantier Stade de la Maladière à Neuchâtel d'une plate-forme mobile de 50 m de haut ont sans conteste renforcé l'attrait de ces manifestations. Compte tenu de leur tenue à l'échelon régional, l'écho auprès de la presse écrite a été dans l'ensemble satisfaisant.

Mis à part les communiqués portant sur les enquêtes conjoncturelles trimestrielles, 14 (+ 4) ont été publiés sur des thèmes d'actualité tels que CN 06, convention de contremaîtres, année de la sécurité, Mondial des métiers (médaille d'argent décernée au maçon suisse), programme d'allégement budgétaire 04, libre circulation des personnes. L'observation des médias a été effectuée dans sa quasi-exclusivité sous forme électronique. Les Reflets de la presse ont englobé 46 récapitulatifs pour chaque langue (français et allemand). Destiné aux présidents et directeurs des sections et groupes professionnels, au comité central et à la direction de

la SSE, cet instrument permet de rechercher l'article souhaité même après plusieurs mois.

Le groupe médiatique de Suisse alémanique s'est réuni deux fois et celui de Suisse romande lors d'une première séance afin d'échanger leurs expériences et opinions. Il a été notamment question de l'appui du siège central lors de votations fédérales, de la formation d'opinion et du recrutement des membres par la SSE (flyer).

Internet

Le site internet a été complété de la rubrique «News». L'enquête sur les salaires basée sur le Web a apporté de sensibles améliorations; ce système s'avère utile aux membres et accroît la productivité au sein des sections. Les membres ont eu la possibilité d'introduire directement leurs données sur le formulaire Web. Au terme du test de plausibilité, les données ont été automatiquement traitées à la SSE. Plus d'un tiers des 47000 données sur les salaires ont été ainsi saisies et évaluées de manière efficiente.

Les travaux préparatoires en vue de l'introduction d'un système Extranet n'avaient guère avancé jusqu'à la fin de l'année. Les sections ont poursuivi l'élaboration de leur projet avec les fournisseurs de logiciels, mais une solution opérationnelle n'était pas encore à disposition en décembre. Le département est demeuré dans l'expectative, car il souhaitait rattacher les besoins de la SSE à la solution des sections. Les objectifs concernant la gestion commune des adresses et l'aménagement du système de management des documents font encore défaut pour une prise de position concrète.

Le JSE maintient son cap

Grâce aux nombreux articles provenant également des mem-

breurs (JSE) a retenu l'attention du public en tant qu'organe officiel de la SSE. L'année de la sécurité, la Swissbau et la foire de machines de chantier ont occasionné un surcroît de travail considérable. Ainsi, mis à part 22 éditions normales, 2 numéros volumineux ont été publiés (foire des machines de chantier et rapport annuel de la SSE).

La maison d'édition et la rédaction du JSE souhaitaient recenser les impressions du nouveau concept (présentation et contenu) par le biais d'une enquête. Celle-ci a été menée en octobre par une agence spécialisée. Le conseil d'administration et la maison d'édition ont pris acte avec satisfaction que les «notes» attribuées au JSE étaient bonnes à excellentes.

Mutations organisationnelles et de personnel

Grâce à l'engagement de Martin A. Walser, Hans A. Baumann a pu prendre sa retraite à fin mars 2005. Alexander Eugster avait accepté de reprendre la direction de la maison d'édition dans une période difficile et d'exercer ces fonctions pendant un an au moins. Au terme de 38 ans de bons et loyaux services consistant à acquérir des annonces, il a décidé de prendre sa retraite à fin 2005. Après un examen détaillé de toutes les variantes, le conseil d'administration de l'AG Verlag Hoch- und Tiefbau a décidé la poursuite de ces activités sur le plan interne et de pourvoir le poste. Par la même occasion, il a élu Martin A. Walser directeur d'édition au 1^{er} janvier 2006. Claudio von Känel entrera en fonction au 1^{er} avril 2006 en qualité de responsable des annonces et exercera le gros de ses activités sur le plan externe. Ainsi, le team de la maison d'édition sera à nouveau au complet. ■

*Martin Fehle,
chef Politique + Communication*



Cinq conférences de presse ont eu lieu sur les chantiers, entre autres sur l'autoroute dans le Wiggertal.

Photo: Riccardo Altoè

Marché de construction suisse: un petit pas en avant

Trois importantes tendances ont marqué l'exercice sous revue: le savoir-faire en économie d'entreprise s'est encore approfondi, le volume de réglementations a augmenté en dépit des affirmations contraires et le marché de construction suisse prend peu à peu forme.

La révision de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP) a pris du retard. Notre position de l'automne 2003 demeure la base pour nos activités. Il s'agit d'accélérer l'encouragement de la compétition au niveau des prestations ainsi que la standardisation des appels d'offres et d'adjudication à tous les échelons (Confédération, cantons et communes). Il en résultera des économies et un accroissement de la qualité des constructions. Les critères d'aptitude (qualification des entreprises de construction) de même que la formation et le perfectionnement professionnels de tous les intervenants revêtent une importance cruciale. C'est dans ce contexte que le département a noué des contacts avec la DTAP.

La loi révisée sur les cartels comprenant le nouvel article 6 sur les PME est en vigueur depuis le 1^{er} avril 2004. La SSE s'oppose à une fixation de réglementations. Il faudra y procéder seulement sur la base d'expériences concrètes. La Commission de la concurrence (ComCo) s'est engagée dans une voie différente avec sa communication PME. De ce fait, l'article en question ne produira plus guère d'effets.

Pour garantir la qualité des documents d'appels d'offres concernant les projets infrastructurels, il faut faire une analyse poussée de ces bases. Le DTE est responsable de l'encadrement des soumissions; durant l'exercice sous revue, son champ de compétences a été étendu aux EG et ET.

Normes

La révision de la norme 118 de la SIA «Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction» a débuté. La SSE est bien intégrée dans le projet et mettra tout en œuvre afin que l'équilibre relatif aux préoccupations des intervenants soit maintenu. Il s'agit d'intégrer de manière accrue les conditions générales relatives aux ouvrages de construction; de plus, il est nécessaire selon le DTE d'engager des mesures prévoyant une application globale, soit ne plus renforcer les réglementations exceptionnelles. Une telle procédure accroît la sécurité juridique pour tous les intervenants et débouche sur une large acceptation des dispositions.

Les cours sur les nouvelles «Conditions générales pour la construction (CGC)» ont connu une forte affluence. Ce phénomène prouve que jusqu'ici, les parties concernées n'étaient pas suffisamment informées sur les aspects en vue de contrats d'entreprises exempts de toutes contradictions. Il en résulte toujours de nombreux litiges juridiques, suscitant un sentiment de contrariété et nuisant à l'image de la branche.

Documentations

La SSE et son centre de formation à Sursee ont élaboré des commentaires afin que les membres appliquent correctement les CGC. Ces commentaires portent sur les travaux en béton et de maçonnerie ainsi que sur le génie civil. Le centre de Sursee met sur pied des cours en français et en alle-

mand facilitant aux entrepreneurs la mise en œuvre concrète de ces conditions et du CAN. L'évolution de la demande est favorable. A fin 2005, le CD-ROM «Conditions générales pour la construction» SIA 118/262 – 118/267 et 118/198 était disponible en partie en trois langues. Il comprend toutes les CGC élaborées dans le cadre du projet Swissconditions ([www.sse-sbv-ssic.ch/normes de construction](http://www.sse-sbv-ssic.ch/normes-de-construction)).

Sécurité au travail et protection de la santé

L'année de la sécurité appartient désormais au passé. Le groupe d'accompagnement a élaboré le rapport final à l'intention du comité central et de l'assemblée des délégués. Le thème est toujours actuel et continuera d'être examiné de manière intensive. Toute une série de mesures concrètes garantira la poursuite des activités sur cette lancée.

La solution de branche «sicuro» a, elle aussi, bénéficié de l'année de la sécurité. C'est en janvier 2006 qu'a été menée l'enquête concernant son degré d'application. La SSE s'engage pour des conditions-cadres axées sur la pratique. Les thèmes «Formation de grutier», «Travaux par grandes chaleurs» p. ex. occupent le premier plan. Nous déplorons l'entêtement des organes d'exécution peu enclins à collaborer avec l'économie pour s'engager dans des voies innovatrices. La SSE est convaincue que les nouveautés n'entraîneront pas une hausse du nombre et des coûts d'acci-

Lors de l'année de la sécurité, de nombreuses manifestations ont été organisées dans toute la Suisse par la SSE et par les régions/sections, comme en Valais sur cette photo.

Photo: Martin A. Walser



dent, contrairement à ce que prétendent certains milieux.

Le conseil d'administration de la Suva a approuvé deux projets de primes en vue d'une introduction au 1^{er} janvier 2007. Pour ce qui est de la révision de l'assurance-accidents professionnels (AAP), la SSE s'est opposée au projet relatif à une désolidarisation trop marquée dans la classe 41 A, car le système bonus-malus a des conséquences financières selon le type d'accident. S'agissant de l'assurance-accidents non professionnels (AANP), une proposition faite par la SSE en vue du projet révisé a été rejetée. Notre association souhaitait une individualisation accrue de l'AANP afin de stimuler les travailleurs à adopter davantage un comportement conforme à la sécurité.

Protection de l'environnement

Les filtres à particules pour machines de chantier et la taxe d'incitation sur le CO₂ ont été les deux principaux dossiers à l'étude au cours de l'exercice sous revue.

L'OFEV (auparavant l'OFEPF) est finalement entré en matière sur les postulats de la construction concernant les filtres à particules. Constitué des principaux représentants concernés, un groupe de travail a constaté que l'utilisation du filtre pose de sérieux problèmes dans la pratique. L'OFEV y a rendu les cantons attentifs en les invitant à agir de manière différenciée, autrement dit en fonction de la situation. Ces signaux sont importants pour intensifier la collaboration future. Le président central a demandé par le biais de sa motion de supprimer les prescriptions divergentes à l'échelon cantonal. La motion de This Jenny de teneur identique a été approuvée par le Conseil des Etats, contrairement à la volonté du Conseil fédéral. On peut également se féliciter

de ce résultat. Le débat de janvier 2006 sur les poussières fines a montré qu'aucun concept n'était préparé pour remédier au volume d'émissions élevé (trafic, agriculture, sylviculture). Les offices responsables, également à l'échelon cantonal et communal, se sont contentés de faire de la construction le bouc émissaire.

La décision du Conseil fédéral de créer le centime climatique sur les carburants a ouvert la voie à d'autres mesures volontaires selon la loi sur le CO₂. En novembre 2005, la SSE a appuyé l'initiative de la Société suisse des propriétaires fonciers (HEV) et de l'USAM afin d'instaurer un centime sur les meubles. Selon la SSE, les stimulants financiers permettront d'augmenter le rendement énergétique du patrimoine bâti de longue date.

La première phase du projet «Charges administratives issues de la législation sur la protection de l'environnement» a été achevée selon mandat du Conseil fédéral. Les régions de Zurich-Schaffhouse ainsi que de Berne ont participé à une enquête avec la collaboration de nombreuses entreprises-membres. La deuxième étape consistera à approfondir certains aspects avec recensement de la situation en Suisse romande. Les milieux intéressés seront informés après l'achèvement des travaux en juillet 2006. On peut maintenant déjà observer ce qui suit:

- les dispositions écologiques divergeant d'un canton à l'autre sont en contradiction avec un marché de construction suisse, ce qui entraîne des distorsions de concurrence

- l'introduction non coordonnée de prescriptions légales représente la principale entrave pour les entreprises de la branche.

Les tendances

Voici les tendances observées en 2005:

- Approfondissement du savoir-faire d'économie d'entreprise. Les thèmes importants pour une gestion efficace gagnent en importance: comptabilité, formation des prix, acquisition et élaboration de contrats d'entreprise.
- Augmentation du volume des prescriptions en dépit d'affirmations contraires: les auteurs ne sont pas encore disposés à créer des conditions-cadre plus favorables aux entreprises.
- Contours mieux définis du marché de construction suisse; les prescriptions divergeant souvent d'un canton à l'autre sont contraires au concept de marché intérieur.

Economie d'entreprise

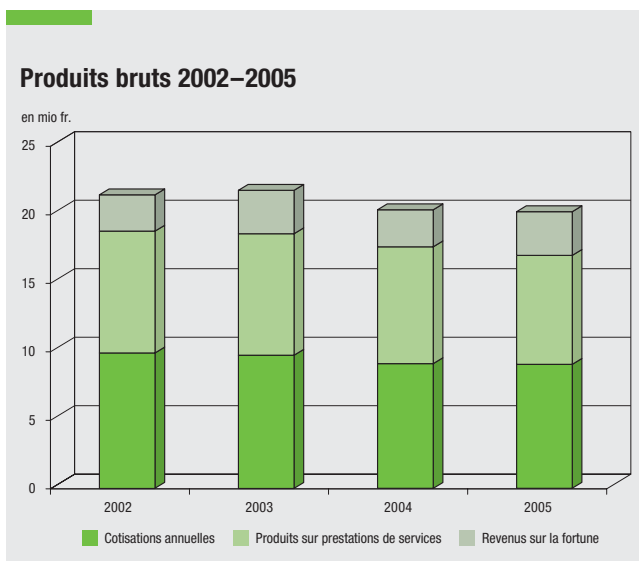
Le DTE s'engage pour des conditions-cadre favorables en proposant des prestations utiles pour la pratique. Les membres doivent être assistés dans leurs activités exigeantes. L'offre a été élargie suite à l'enquête de 2004. L'élaboration d'un manuel de marketing et d'un autre sur la comptabilité analytique a débuté. Des cours seront mis sur pied dans le but d'en rendre accessible le contenu aux utilisateurs.

L'adhésion à un des groupes ERFA (échange d'expériences) de la SSE vise à encourager les compétences entrepreneuriales. Le comité central souhaite lui aussi connaître les impressions de ces groupes, car ils reflètent l'atmosphère au sein des entreprises. A cet égard, il est possible de modifier la structure du marché avec pour but de renforcer la compétitivité. Constat: toutes les entreprises, quelle que soit la taille, ont arrêté de telles mesures qui se concentrent de manière accrue sur des domaines concrets (orientation stratégique). ■

*Felix Schmid,
chef du département technique
et d'économie d'entreprise*

Résultat 2005 nettement supérieur aux prévisions

Le résultat annuel 2005 a sensiblement dépassé le budget parce que les cotisations de membres se sont maintenues au niveau de 2004. Mais le processus en cours d'optimisation et d'accroissement de l'efficience y a également contribué.



Selon ses idées directrices, la SSE finance ses activités à partir des produits sur les cotisations des membres, les prestations et la fortune. Les recettes globales ont totalisé 19,9 mio. de fr. (2004: 20,1 mio. de fr.). Le montant budgétisé à 18,1 mio. de fr. a été de loin dépassé compte tenu de l'augmentation des produits sur prestations ainsi que de ceux sur placements financiers et immobilisations corporelles. Le total des cotisations maintenu au niveau de 2004 y a aussi contribué.

En 2005, les cotisations de membres se sont chiffrées à 8,8 mio. de fr., dépassant ainsi de 0,3 mio. de fr., soit 4% le budget. Ainsi, le résultat de 2004 a été pour ainsi dire égalé.

Les produits sur prestations ont totalisé 7,9 mio. de fr. (fonds d'application inclus). La demande accrue de prestations

de la SSE et les forfaits budgétisés pour une part seulement ont entraîné un dépassement du résultat prévu à 7 mio. de fr.

S'agissant des résultats des autres recettes (sur placements financiers et immobilisations corporelles), il est possible de faire des pronostics sous réserve seulement étant donné qu'ils sont fortement influencés par l'évolution aux bourses et soumis à de sensibles fluctuations en comparaison pluriannuelle. Au cours de l'exercice sous revue, le produit des autres recettes s'est élevé à 3,2 mio. de fr. (budget: 2,6 mio. de fr.). La hausse résulte de gains sur cours et de la location élargie de locaux de nos immeubles à des tiers.

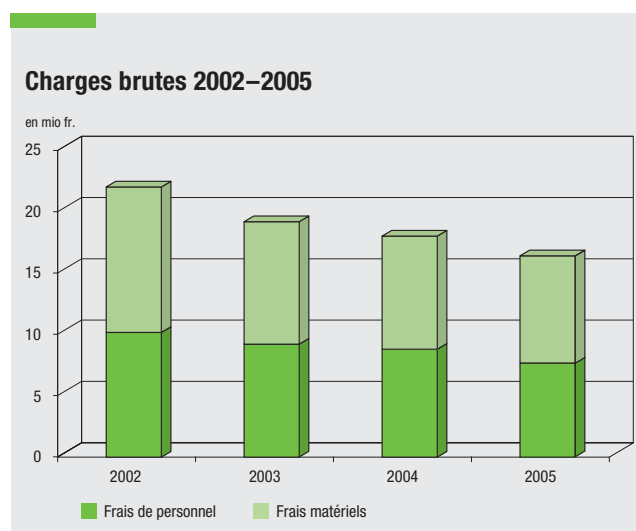
Les recettes se répartissent comme suit: 44% (2004: 44%) du montant global concerne les cotisations des membres, 40%

(43%) les produits sur prestations et 16% (13%) sont issus des autres recettes.

En 2005, les frais d'exploitation se sont chiffrés à 15,2 mio. de fr. (2004: 16,8 mio. de fr.) et sont ainsi inférieurs de 1,2 mio. de fr. au budget.

Les frais de personnel se montent à 7,3 mio. de fr. (budget: 7,5 mio. de fr.). La réduction par rapport à 2004 (8,4 mio. de fr.) est due principalement au transfert du département TED (sur le plan de l'organisation et du personnel) aux institutions sociales de la SSE.

Les frais matériels totalisent 7,9 (budget: 8,9) mio. de fr. Ils se sont améliorés par rapport au montant budgétisé en raison du processus en cours d'optimisation et d'accroissement de l'efficience (notamment pour le JSE). Autre raison: les activités de l'association sont con-



centrées sur les attributions de base.

Les autres charges n'ont pas subi d'influences particulières de forte ampleur. Totalisant 0,9 (budget: 1,0) mio. de fr., elles sont du même ordre de grandeur qu'en 2004.

Fortune de l'association

En vertu des critères de placements fixés dans les directives sur la gestion de la fortune de la SSE, celle-ci est investie de manière prudente avec le professionnalisme requis moyennant observation des principes de sécurité, rendement et liquidités. Dans ce contexte, la première priorité est accordée à l'aspect sécurité. La ventilation des placements en différentes catégories (obligations, actions, hypothèques, etc.) et leur diversification géographique ainsi que selon les branches permettent de répartir équitablement les risques. L'association procède de manière systématique à la gestion de sa fortune et se fait conseiller par les banques de dépôt compétentes en la matière.

Les liquidités réunies au cours de l'exercice sous revue et les fonds libres issus d'obligations échues ont été investis en placements à terme fixe pour cofinancer la rénovation et l'extension du centre de formation de Sursee.

Les fonds de tiers à long terme se sont accrus de 3,1 mio. de fr. suite au relèvement et à la constitution de provisions pour la politique associative. Les fonds (capitaux étrangers) ont reculé de 14,7 mio. de fr. suite à la dissolution du fonds d'entraide et à l'instauration simultanée d'un fonds de solidarité (suite aux décisions de l'assemblée des délégués). Ce montant a été viré au capital de l'association en tant que produit extraordinaire – après déduction des impôts à verser.

La somme du bilan s'est accrue de 2,1 à 43,6 mio. de fr. d'une année à l'autre.

La somme du bilan s'est accrue de 2,1 à 43,6 mio. de fr. d'une année à l'autre.

Evolution des membres

La récession des années 90, la concentration sur la taille et la démission du groupe professionnel Construction en bois suisse en 2003 ont laissé de profondes traces dans l'évolution des membres. Depuis 1992, l'effectif ne cesse de reculer, soit de 5330 (nombre record) à 3613 à fin 2005. Ceci correspond à une diminution de 1717 membres resp. 32,2%. Au cours de la période sous revue, le nombre des entreprises-membres en activité a régressé de 4679 à 2826, ce qui équivaut à une baisse de 1853 entreprises affiliées, soit 39,6% (dont 707 entreprises membres de Construction en bois suisse).

Bilan au 31 décembre 2005		
en milliers de francs	31.12.2005	31.12.2004
ACTIFS		
Actif circulant	9 385.3	5 611.4
Immobilisations		
Disponibilités	19 297.7	20 501.4
Biens corporels	14 870.0	15 320.0
Total	43 553.0	41 432.8
PASSIFS		
Fonds de tiers à court terme	3 050.0	3 532.7
Fonds de tiers à long terme	15 173.0	12 095.0
Fonds (capitaux de tiers)	6 000.0	20 663.0
Fonds propres	19 330.0	5 142.1
Total	43 553.0	41 432.8

En revanche, l'effectif des membres vétérans et honoraires s'est accru de 651 à 787 membres (+136 resp. 20,9%).

En 2005, le nombre des entreprises-membres en activité a reculé de 1,2% (soit 33 unités). La SSE a enregistré 114 sorties (2004: 129) alors qu'elle a admis 81 (79) nouveaux membres.

Les principales raisons procèdent de cessations d'activités et de liquidations (2005: 55, 2004: 59, 2003: 57, 2002: 86, 2001: 91) ainsi que de faillites et sursis concordataires (2005: 25, 2004: 20, 2003: 27, 2002: 27, 2001: 18).

Le nombre de membres vétérans et honoraires s'est accru de 17 à 787 personnes au total (+2,2%). La SSE a recensé 41 admissions et 24 départs. ■

Urs Schüpbach, chef Finances

Approbation par la ssemblée des délégués du 23 mai 2006.

Statistique des membres de la SSE (état 31.12.2005)			
	Entreprises-membres en activité	Membres vétérans et d'honneur	Total des membres
Effectif des membres au 31.12.2004	2859	770	3629
Admissions SSE	81	41	122
- Départs SSE	-114	-24	-138
Cessations d'activité, liquidations:	59		
Décès:	30		
Démissions:	30		
Faillites, sursis concordataires:	20		
Fusions:	17		
Autres:	3		
Effectif des membres au 31.12.2005	* 2826	787	3613
Variation de l'effectif 2005	-33	17	-16
* de langue italienne	193		
de langue française	574		
de langue allemande	2059		

Décisions et préparatifs en vue du changement

Tout changement requiert des préparatifs. C'est dans ce sens que l'état-major a déployé ses activités en 2005. Il a conçu plusieurs nouveaux concepts dont la plupart d'entre eux seront finalisés en 2006. Mais d'importantes décisions ont été prises au cours de l'exercice sous revue.



Premier numéro du «Werkhof 49», journal du personnel de la SSE.

Gertrud Jost, cheffe du personnel depuis de nombreuses années, a décidé de prendre sa retraite anticipée à la fin de l'été afin de se consacrer davantage à ses hobbies. C'est Rahel Gubler qui lui a succédé. Cependant, les membres et les collaborateurs du siège central garderont encore le contact avec Gertrud Jost: en effet, cette dernière travaille au central téléphonique un jour toutes les deux semaines et remplace Kerstin Kashani pendant ses vacances. Nous adressons à Gertrud Jost tous nos remerciements pour ses précieux services.

Garage de la SSE

Compte tenu de l'effondrement d'une plate-forme, le garage de la SSE a été mis hors service. Il s'agissait à l'époque, il y a plus de 30 ans, d'une installation dernier cri permettant de parquer pas moins de 40 voitures sur une surface exiguë. Cependant, son fonctionnement a très souvent posé des problèmes. Au cours des dernières années, seules les réparations strictement nécessaires ont été effectuées, car personne n'était plus disposé à prendre une garantie à sa charge. L'effondrement de la plate-forme, qui mis à part l'installation, n'a pas causé de dommages, a pour ainsi dire donné le «coup de grâce». L'évaluation d'une nouvelle installation similaire a affiché un rendement négatif. La dimension des voitures actuelles est un argument décisif pour ne pas remplacer ce garage. En fait, seules les voitures

de hauteur standard peuvent être garées dans l'installation à plate-forme, ce qui n'est pas le cas des nouvelles séries bien plus hautes.

Werkhof 49

L'année 2005 a également été caractérisée par le lancement de nouvelles prestations. Le workshop avec le personnel a mis en évidence le besoin de concevoir un journal pour les collaborateurs. Il fallait trouver un titre original. Le personnel a été appelé à soumettre ses propositions dans le cadre d'un concours. C'est la désignation «Werkhof 49» qui a été retenue, car elle était la plus originale et celle convenant le mieux. L'équipe rédactionnelle a publié le premier numéro peu avant Noël.

Décisions

Les ascenseurs de l'immeuble 1 de la Weinbergstrasse 49 n'ont pas été rénovés lors de l'assainissement global de 1992. Le petit lift ne pouvait plus être utilisé depuis longtemps en raison du mécanisme défectueux. Aussi s'est-il avéré judicieux d'évaluer l'installation de deux nouveaux ascenseurs. Les rénovations ont démarré en 2005, mais n'ont pu être achevées à fin décembre, en raison des longs délais de livraison et du mode de construction spécial de l'ancienne installation.

Au cours de l'exercice sous revue, le réseau informatique dans les immeubles 1 et 2 a été rénové au terme des travaux d'évaluation. Cette mesure était

nécessaire, car il était vétuste et n'était plus performant. Autre facteur décisif: l'installation des PC pour 2006 en remplacement des appareils en service. C'est début 2006 que le passage au système d'exploitation XP et au programme MS Office 2003 a été opéré.

De même, les travaux de transformation de l'ancienne imprimerie de l'immeuble 2 en bureaux ont également débuté. Les collaborateurs concernés ont pu emménager en mars 2006. Cette mesure s'est avérée nécessaire, car le 4^e étage de l'immeuble 1 a également été loué au printemps 2006.

Enfin, de nouvelles étapes ont été réalisées dans le cadre du projet «Wir trainieren uns». La conception d'une nouvelle organisation des structures et des processus en a constitué le principal thème. Un nouvel organigramme du siège central à Zurich entrera en vigueur le 1^{er} avril 2006 afin d'améliorer les prestations fournies aux clients de même qu'aux membres. Autre but: renforcer l'efficacité de la communication interne.

L'état-major opérera d'autres changements en 2006 selon la devise «les mutations permanentes représentent l'unique constante à l'heure actuelle.» ■

Peter Zimmermann,
chef Etat-major

Crédibilité, confiance et meilleure audience

En 2005, le Secrétariat romand (SRL) s'est attaché à définir des procédures qui permettent à la nouvelle organisation de la SSE de déployer les effets positifs attendus au niveau de la Région par ses membres romands.

Dorénavant une convention fixe les relations entre la SSE et la Région Romandie tout en assurant la pérennité du secrétariat à Lausanne (SRL). Renforcé par la nouvelle organisation, le SRL a pu durant l'année écoulée concentrer son attention sur des activités visant à améliorer les rapports de confiance avec les maîtres d'ouvrage. Il s'agit par là d'accroître la crédibilité de l'association professionnelle dans le domaine des conditions de passation des marchés.

Soumissions

L'évolution préoccupante de la qualité des dossiers de soumission rend nécessaire une présence accrue de la SSE à ce stade de la procédure. De plus en plus d'auteurs de projet, confrontés à une concurrence inaccoutumée, élaborent des documents insatisfaisants et rivalisent d'ingéniosité pour tenter d'avantager le maître d'ouvrage par rapport aux entreprises, au risque de déséquilibrer des relations contractuelles éprouvées de longue date. Prix bloqués, durée de garantie allongée, délais de paiement excessifs sont quelques-uns des thèmes récurrents que nous devons relever. D'autre part, l'arrivée de nouvelles formes de contrat telles que les partenariats publics privés ne doit pas nous laisser indifférents, même si son impact actuel n'est pas aussi spectaculaire dans notre pays que chez nos voisins. En collaboration étroite avec le Credit Suisse, la SSE prépare la mise sur pied à Lausanne d'un forum spécialisé consacré à ce thème.

Sécurité au travail

La routine devient hélas souvent l'ennemie de la sécurité. Si les entreprises peuvent généralement se féliciter des efforts accomplis avec la mise en place de la solution de branche, il est impératif qu'elles ne considèrent pas cette étape comme un aboutissement de leurs actions en matière de sécurité. En collaboration étroite avec les responsables sécurité des sections (RESAT), le SRL s'est donné pour principe d'agir à plusieurs niveaux:

- informer le grand public par deux conférences de presse
- organiser des manifestations locales réparties sur l'année 2005 (présence à une foire régionale, revitalisation d'un parcours sécurité, 5 à 7, etc...)
- publier un «calendrier sécurité» avec pour but de fournir aux personnes de contact un outil concret utile directement sur les chantiers
- enfin, distribuer gratuitement des brassards aux travailleurs pour leur rappeler qu'il faut «agir pour notre sécurité» et assurer la promotion du site internet *sicuro*.

Taux de régie romands

Pour que les synergies attendues entre la SSE et la Région Romandie ne restent pas lettres mortes, le SRL s'est attaqué d'emblée à un produit phare de notre association: les taux de régie. L'élaboration de cette documentation a nécessité chaque année l'engagement de gros moyens aussi bien au niveau du siège central

que des secrétariats des sections. Ces moyens sont devenus au fil du temps disproportionnés par rapport à l'importance en baisse des travaux en régie sur le terrain. Les responsables techniques ont procédé à l'harmonisation des articles en vigueur dans les cantons romands. Le résultat de cet engagement est la naissance d'un document valable sur l'ensemble de la Romandie, réalisé à moindre coût et avec moins d'erreurs. Cerise sur le gâteau, les taux 2006 ont pu être publiés pour la première fois à fin janvier déjà.

Formation professionnelle

Les examens finaux pour la 2^{ème} volée d'entrepreneurs selon la formation modulaire ont été préparés et conduits pour la première fois à 100% par les experts romands. La coordination entre les 4 écoles engagées a posé des exigences spéciales. Les expériences faites sont particulièrement utiles au moment même où un groupe de travail est chargé de définir la formation de l'«entrepreneur 2010» et de contrôler la banque de données qui s'y rapporte.

Dans le domaine de la formation professionnelle aussi, la collaboration renforcée entre sections romandes se met progressivement en place sous l'égide du SRL avec par exemple la constitution de groupes de travail chargés de préparer des examens romands: la remise d'un certificat romand de chef d'équipe en 2005 représente un premier résultat concret. ■

Serge Oesch, directeur du SRL



Distribution de brassards gratuits pour les travailleurs lors de l'année de la sécurité.

Association des entrepreneurs suisses de travaux publics (ASTP)

Bonne année pour le génie civil



L'assemblée des membres a eu lieu au château Wyher près Ettiswil LU.

Photo: Martin A. Walsler

Compte tenu de l'activité de construction, 2005 a été une bonne année dans le génie civil. Mais les réserves de travail ne se sont pas accrues en termes réels en dépit de l'augmentation de l'entrée des commandes.

L'assemblée des membres a eu lieu le 21 avril 2005 au château Wyher près d'Ettiswil LU. L'exposé de R. Dieterle, directeur de l'Ofrou, sur le thème «RPT – ce qui va se modifier pour les routes nationales» a constitué le programme-cadre de la manifestation. Après les affaires statutaires, les participants ont été informés sur le projet d'organisation professionnelle (OP) Infra. Les membres ont donné le feu vert à l'élaboration détaillée du projet qui entraînera la fusion de l'ASTP avec quatre autres groupes professionnels du génie civil.

Le comité a examiné plusieurs dossiers lors de 6 séances: constitution de l'OP Infra, préparation des journées d'études pour chefs de chantier 2005 (fr.) et 2006 (all.) ainsi que du cours sur le droit de la construction 2005 (fr.) et 2006 (all.), procédure de consultation sur le nouveau modèle de formation initiale de maçon, voyage à l'étranger 2005. De même, l'association a mené une nouvelle enquête sur les salaires de cadres.

La journée d'études pour chefs de chantier a eu lieu les 12 et 19 janvier 2005 au centre de formation de la SSE; 150 personnes y ont participé. La question du traitement d'accidents de construction a été examinée par 6 conférenciers (dont une femme). Placé sous la conduite du prof. P. Gauch, le cours sur

le droit de la construction s'est déroulé les 19 et 20 octobre; il a été consacré aux normes et aux contrats, à la concurrence et aux adjudications publiques, ainsi qu'aux questions de responsabilité et d'assurances selon la LCR.

Les visites suivantes ont été inscrites au programme en Suisse:

- 2 juin 2005, chantiers du Métro M2 et de l'usine d'incinération Tridel à Lausanne
- 15 septembre 2005, contournement d'Aarburg et pont de l'Aar près d'Aarau.

L'ASTP comptait 186 membres au 1^{er} janvier 2005, dont 2 membres d'honneur et 41 membres vétérans. ■

*Hans-Peter Hartmann,
administrateur de l'ASTP*

Association des entrepreneurs suisses de travaux souterrains (VSU)

Taux d'utilisation fort satisfaisant

Les entreprises de travaux souterrains ont affiché un taux d'utilisation fort satisfaisant de leurs capacités, ce qui est dû à plusieurs chantiers NLFA. Les travaux le long de l'axe du Lötschberg touchent à leur fin.

Les ouvrages de l'AlpTransit Gothard assurent encore un important travail de fond aux sociétés concernées.

Les mesures d'économies de la Confédération et des cantons ont pour effet que les projets de construction sont réalisés ultérieurement par rapport à ce qui était prévu à l'origine. Cette situation touche de plein fouet les entreprises dont les chantiers se trouvent en voie d'achèvement et qui n'en ont pas de nouveaux en vue.

Le comité a examiné les dossiers en suspens lors de cinq séances. L'assemblée des membres du 20 mai s'est à nouveau tenue avec le GTS/SIA. Selon la tradition, celle d'automne s'est déroulée le 22 novembre sur un chantier, soit au «Luzernerring» à Bâle. Mis à part les affaires statutaires, il a été question de politique patronale, de l'annexe 12 à la CN, de la future OP Infra et de formation.

Le cours axé sur la pratique destiné aux étudiants des HES d'Horw, Berthoud, Muttens, Rapperswil, Winterthour et Fribourg a une fois de plus constitué le point culminant des activités. Il s'est déroulé du 10 au 14 octobre et a vu la participation de 11 étudiantes et de 44 étudiants. Il a eu lieu au centre

de formation de la SSE à Sursee et sur le chantier du «Luzernerring». Les participants étaient appelés à résoudre des problèmes de construction de chambres et à se pencher sur des mesures d'aide pour les travaux. L'énorme succès est dû aux conférenciers fort compétents et aux personnes ayant encadré les groupes. Dans le cadre des nouvelles filières aux hautes écoles, la VSU vise à ce que des points ECTS soient attribués lors du cours HES sur les travaux souterrains.

En raison d'une fusion, la VSU a perdu un membre. Elle comptait 17 entreprises affiliées au 1^{er} janvier 2006. ■

*Hans-Peter Hartmann,
secrétaire de la VSU*

Association Pousse-tubes Suisse (APS)

Marché toujours à un faible niveau

Au cours de l'exercice sous revue, le marché a stagné à un faible niveau. Cette évolution ne correspond ni à la capacité de rendement de la branche, ni à l'activité dans la construction. Elle ne concorde également pas à la tendance des pays voisins. Cependant, les projets réalisés avec la technique moderne du microtunnelling ont augmenté en 2005.

Le credo de l'APS de recourir de manière accrue aux méthodes sans fouilles – qui s'avèrent compétitives – a suscité un intérêt croissant de la part des concepteurs et des maîtres d'ouvrage. Au vu de cette situation, ces processus continueront à coup sûr à prendre de l'importance.

Le volume des tubes en t pour les diamètres < 2000 mm a fortement augmenté par rapport aux années antérieures. Quelques travaux d'avancement intéressants ont été à nouveau réalisés dans ce secteur au moyen du microtunnelling. Les 5752 tonnes posées avoisinent la production moyenne de 2000. Au cours des années précédentes, le volume annuel produit se situait entre 14000 et 25000 t. La production n'a toutefois atteint que 916 t pour les tubes d'un diamètre supérieur à 2000 mm.

C'est le 11 juin 2005 qu'a eu lieu l'assemblée générale à Morat. A cette occasion, le président a informé les participants de l'état des travaux en vue de la

nouvelle association professionnelle Infra. Au terme de la partie statutaire, les membres ont été conviés au repas de midi, puis ont visité le chantier près du tunnel «Les Vignes», présentant un grand intérêt eu égard à la méthode de microtunnelling.

Le comité a examiné lors de deux séances le remaniement du site Internet. Il a également discuté des activités en vue de l'Infra, les membres pourront donc décider lors de la prochaine AG s'ils veulent adhérer à cette nouvelle association. ■

*Hans Rudolf Meier,
président de l'Association
Pousse-tubes Suisse (APS)*



En 2005, quelques projets intéressants ont été réalisés dans le microtunnelling, p. ex sur le chantier près du tunnel «Les Vignes».

Photo: Martin A. Walsler

Union d'entreprises suisses de construction de routes (Vestra)

Infrastructure routière au cœur de l'évolution future

«La voiture demeurera à l'avenir également le moyen de transport le plus prisé». C'est ce que constate l'Office fédéral du développement territorial (ARE) dans une étude récente.

Lors de sa journée d'études à Lucerne, la Vestra a voté pour une combinaison optimale entre les principaux moyens de transport qui sont le rail et la route. Le développement technologique du système routier avance à grands pas. La sollicitation des routes peut être améliorée par l'engagement de systèmes électroniques de gestion du trafic. La prévention des accidents s'avère plus efficace au moyen de dispositifs intégrés de sécurité. Il est possible de mieux gérer l'environnement par des systèmes de propulsion exemplaires tels que des moteurs hy-

brides ou des cellules de carburant.

La Vestra s'est engagée en faveur de tels développements en 2005. Elle s'est de plus penchée sur les conditions-cadre ayant une incidence directe dans notre branche. Elle a pris position sur les réductions prévues dans le cadre du programme d'allégement budgétaire 05 de la Confédération, sur le nouveau plan sectoriel des routes et sur le RPT, sans oublier l'instauration du fonds d'infrastructure qui semble être en bonne voie. La Vestra a pu s'appuyer sur la collaboration de la SSE et de l'Infrastructure Route, ce qui lui a permis de renforcer l'impact de son engagement.

La pression continue sur les coûts, phénomène auquel sont confrontés les maîtres d'ouvra-

ge, donne du fil à retordre. Notre branche en pâtit aussi par conséquent. La Vestra veut donc mettre davantage en évidence où et comment les coûts peuvent être optimisés sans durcir encore les dispositions applicables aux entrepreneurs. Les premiers succès réalisés l'incitent à demeurer active.

En ce moment, la Vestra compte environ 830 apprentis en formation à l'école professionnelle de constructeurs de voies de communication. Un nombre dont on peut être fier.

L'association se réjouit de continuer à affronter les défis pour les constructeurs de routes et compte sur la collaboration active de tous. ■

*Hansruedi Müller,
président de la Vestra*

Association suisse des entrepreneurs de construction de voies ferrées (VSG)

Situation économique en général stable

En 2005, la situation économique est demeurée en grande partie stable pour les constructeurs de voies ferrées. Les premiers effets émanant des incertitudes concernant l'avenir de cette branche en Suisse dans le cadre de la réforme du chemin de fer 2, du regroupement d'entreprises de construction, des investissements requis et de la disponibilité de moyens financiers ont été perceptibles.

L'assemblée ordinaire des membres a eu lieu le 4 mars 2005 sous la conduite du nouveau président Jakob Haag. Réunis au buffet de la gare principale de Zurich, les membres ont été informés principalement de la nouvelle organisation de l'association. Mis à part le président, cette dernière compte désor-

mais un directeur. Elle a trouvé en Hans-Peter Hartmann une personne au bénéfice d'une grande expérience dans la conduite d'une association. Il s'agit là d'une aubaine pour les constructeurs de voies ferrées.

Le comité a examiné les affaires courantes au cours de quatre séances, soit prise de position concernant l'OP Infra, questions de formation initiale, ainsi que formation et perfectionnement professionnels, nouvelles mesures de sécurité pour les travaux de voies ferrées.

Les membres se sont réunis en assemblée extraordinaire le 8 novembre 2005. Après une discussion détaillée, ils ont approuvé la CCT pour la construction de voies ferrées.

Au cours de l'exercice sous revue, la réorientation de la formation initiale et du perfectionnement des constructeurs de voies ferrées pour devenir contremaîtres est entrée dans une phase décisive. Les plans d'enseignement doivent être adaptés aux nouvelles dispositions légales. C'est ainsi que les groupes de travail se sont réunis à plusieurs reprises: les problèmes ont été décelés et les exigences fixées pour les constructeurs de voies ferrées d'une part, dans le cadre de l'EP CVC et d'autre part, des CFF, UTP et VSG.

L'effectif des membres est demeuré inchangé et compte 14 entreprises. ■

Jakob Haag, président de la VSG

Association suisse des carrières de roches dures (VSH)

75 bougies

Les propriétaires de carrières de roches dures se sont regroupés en une association suisse en 1920 déjà. Puis, a suivi la fondation de la coopérative de la région zurichoise, dont est issue l'Association suisse de gravier concassé en novembre 1930. Elle a été débaptisée en Association de carrières de roches dures en 1995.

Outre la production de ballast, la fabrication de gravillon dur pour les couches de surface bitumineuse revêt une grande importance. A cet effet, l'association a organisé à l'occasion de son 75^e anniversaire un débat au Mystery-Park à Interlaken sur le thème «Longue durée de vie des revêtements dans le cadre de la qualité et des normes». Bon nombre de

maîtres d'ouvrage accordent la préférence au prix et non à la qualité; les nouvelles normes se contentent d'exiger une qualité moyenne seulement. Markus Caprez, président de la commission technique 5 de la VSS, a fixé les normes au même dénominateur: les normes se limitent à demeurer «normales».

La VSH a accueilli les invités à la journée européenne consacrée au ballast. Pas moins de 60 personnes d'Allemagne et d'Autriche ont assisté à cette manifestation consacrée essentiellement aux structures de l'association, aux normes et à la garantie des matières premières.

Sur le plan national, la garantie des matières premières demeure un thème important. Sur man-

dat de la VSH, la commission géotechnique suisse a élaboré des cartes illustrant le potentiel d'extraction de roches dures. Une aide à la planification a été établie en collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement, l'Office fédéral du développement territorial et des représentants de la conférence des planificateurs cantonaux. L'objectif consistait à désamorcer si possible le conflit entre l'extraction de roches dures et la protection du paysage. La VSH s'engagera comme jusqu'ici afin que la branche, en tant que producteur primaire, puisse survivre dans le cadre du développement durable. ■

Martin Ed. Gerber, géologue, administrateur de la VSH

Association suisse des entreprises de travaux spéciaux du génie civil (AETS)

Augmentation, plutôt que baisse

Comme ce fut le cas en 2004 déjà, l'activité globale de construction a augmenté de 5% env. en 2005. Les investissements dans le génie civil et, donc, des travaux spéciaux de ce secteur ont stagné. Cette stagnation est due principalement aux mesures d'économies des pouvoirs publics. Cependant, le secteur des travaux spéciaux a bénéficié en partie de la hausse passagère dans les constructions pour l'économie et de l'activité vive dans le logement. Par conséquent, on peut affirmer que le marché des travaux spéciaux a plutôt augmenté que diminué en termes de volume.

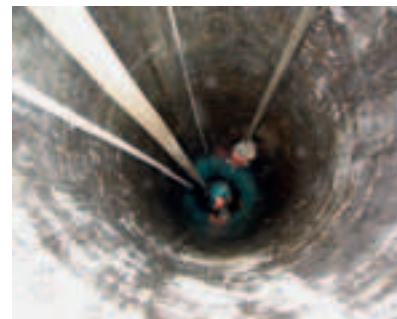
Cependant, la situation relative aux prix est toute différente, ces derniers étant toujours orien-

tés à la baisse. Par conséquent, il est légitime de se demander où conduira cette lutte ruineuse sur les prix. Le rendement de cette branche mobilisant beaucoup de capitaux ne cesse de se détériorer et un vieillissement de l'inventaire s'amorce. Ainsi, la compétitivité des entreprises suisses diminue, ce qui présente de nouvelles opportunités pour les soumissionnaires étrangers. A défaut d'une modification de sa stratégie, la branche perdra probablement de manière croissante des parts de marché à l'étranger et, finalement, seul un faible nombre d'entreprises aux finances saines seront en mesure de survivre.

Les préparatifs en vue de la création de l'organisation pro-

fessionnelle Infra ont constitué le gros des activités en 2005. Cette nouvelle organisation regroupera dès le 1^{er} janvier 2007 les groupes professionnels ASTP, VESTRA, VSU, AETS et APS. Elle défendra donc les intérêts des entreprises suisses de génie civil. Les synergies en résultant auront des retombées positives sur la thématisation sous la propre régie d'Infra des aspects relatifs aux ouvrages infrastructurels. Elles auront aussi un effet favorable sur la formation et le perfectionnement professionnels. La nouvelle organisation constituera à coup sûr un important pilier de la SSE. ■

*Hansjörg Merz,
président de l'AETS*



Les travaux spéciaux du génie civil ont bénéficié en partie de la hausse dans les constructions pour l'économie et de la vive activité dans le logement.

Photo: AETS

Association suisse des maîtres paveurs (ASP)

Douze jeunes ont commencé leur formation de paveur

L'année 2005 a été marquée par l'application de la nouvelle loi sur la formation professionnelle (LFP). En avril, l'OFFT a octroyé le ticket provisoire à l'ASP pour la formation de paveur (apprentissage traditionnel et formation avec attestation).

La révision totale du CAN 222 (pavages et bordures) a constitué en outre un point fort des activités. La nouvelle norme de paveurs SN 640 480 a été finalisée et est entrée en vigueur au moyen des avant-propos nationaux et des annexes aux normes 1341, 1342 et 1343 (dalles, pavés et bordures de pierre naturelle pour le pavage extérieur). Grâce à leur compétence, les représentants de l'ASP siégeant dans les commissions ont contribué pour une large part à la réalisation des travaux.

En vue de la nouvelle ordonnance sur la formation (OF), l'AG à Fribourg a élu Christian Enz, Lucerne, et Hanno Foser, Balzers FL, au comité de même qu'une commission de formation comprenant six membres.

Domicilié à Alpnach (OW), le centre de formation professionnelle (CFP-ASP) a affiché un bon taux d'occupation. Ce centre a organisé entre autres des cours sur les escaliers et les murs en pierre naturelle. Le nouveau directeur des cours André Högger a appris le métier de paveur en passant par toutes les étapes. Douze jeunes gens ont commencé leur formation de paveur. Les apprentis de Suisse romande suivent également des cours de formation à Alpnach. Une physiothérapeute

a encadré les cours interentreprises pour la première fois.

Le cours interentreprises pour apprentis paveurs d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse s'est déroulé à Dresde. Les apprentis des trois pays ont réalisé un pavage en rangées (gros pavés) devant le parvis de la Frauenkirche.

Du côté des entreprises, le taux d'utilisation des capacités a varié d'une région à l'autre; il était plus ou moins bon. La Ville de Berne a confié comme mandat le repavage de la «Gerechtigkeits- und Kramgasse» au moyen de gros pavés Guber. Ce grand chantier a indéniablement stimulé l'activité. ■

Erich Lanicca, président de l'ASP



Pavage devant la célèbre Frauenkirche à Dresde. Photo: ASP

Communauté d'intérêts de l'industrie suisse du parquet (ISP)

Label «Swiss made» toujours bien implanté

Le gros volume de nouvelles constructions a entraîné en 2005 également une croissance de 4.8% à 4.58 mio. m² dans la branche du parquet. Cependant, la hausse devrait être plutôt inférieure en termes de chiffres d'affaires et de marges. Une fois de plus, l'augmentation en volume a été liée à une évolution négative des prix.

Au cours de l'exercice sous revue, les importations se sont accrues, de même que la production de parquet fabriqué en Suisse (7,3%) et les exportations (6,5%). Autant d'éléments prouvant que le label «Swiss made» est toujours bien implanté.

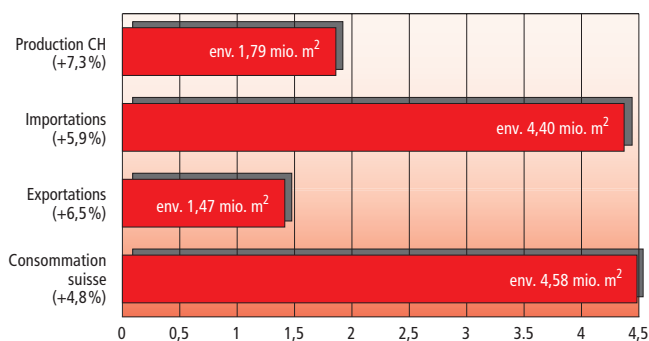
Du côté des parts, le parquet collé de 8 mm détient comme jusqu'ici une quote-part étonnamment élevée (22,7%) en comparaison européenne. Dans notre pays, un nouvel engouement pour le parquet massif se dessine, en particulier pour les maisons de campagne.

Mis à part le parquet collé, le parquet préfabriqué d'une pièce à deux couches (provenant d'importations d'Europe de l'Est et de l'Asie) a vu sa part augmenter sensiblement, étant donné

son prix avantageux. Il devrait être utilisé principalement pour les gros mandats. Le groupe «pose» a affiché un taux d'utilisation de bon à excellent. Deux éléments sont à relever dans ce secteur, l'évolution négative des prix et la qualité souvent lacunaire des travaux de poseurs de parquet soi-disant professionnels. Ces derniers, n'étant pas au bénéfice de connaissances techniques, prétendent être en mesure de s'imposer sur le marché en vogue du parquet en proposant des prix très bas.

En 2005, l'association s'est fortement accrue (+14 membres); se sont ajoutés à son effectif une entreprise du groupe Production et négoce, 9 du groupe Pose et 4 nouveaux membres invités. ■

Bruno Durrer, président de l'ISP



Producteurs suisses de pierres naturelles (SNP)

Recruter des membres par une publicité soutenue

Les carrières suisses sont confrontées à une concurrence toujours plus acharnée compte tenu de la hausse des importations provenant de l'Asie et de pays à bas salaires. Au cours de l'exercice sous revue, la branche est toutefois parvenue à enrayer cette tendance au moyen de la qualité et de la flexibilité. L'écologie des produits et les sites d'extraction en Suisse constituent d'excellents arguments de vente gagnant de plus en plus d'importance. En ce moment, l'architecture opte pour le gris, le noir et le beige. Par conséquent, les pierres naturelles sont utilisées de manière accrue pour de nouvelles constructions.

En 2005, le point fort de l'activité a été marqué par la partici-

pation de l'association au stand de Pro-Naturstein à la Swissbau. L'association et ses membres ont présenté avec succès leurs produits à un vaste public.

La foire Giardina à Zurich constitue en outre une nouvelle plate-forme permettant d'exposer les pierres naturelles pour les zones extérieures. Ainsi, plusieurs entreprises de la SNP ont présenté d'importants jardins aménagés. Il n'est pas rare que les surfaces d'exposition aillent jusqu'à 500 m².

Le marbrier suisse Flurin Tuor a obtenu la 5^e place lors du Mondial des métiers à Helsinki. Nous lui adressons toutes nos félicitations pour ce bon résultat.

L'association recherche de nouveaux membres par le biais d'une publicité soutenue. Elle est parvenue à exploiter une nouvelle carrière importante dans les Grisons. L'entreprise de ce canton doit être admise définitivement comme membre à l'AG 2006. La SNP est en contact avec d'autres entreprises.

En 2006, un championnat suisse de marbriers sera à nouveau organisé en vue de désigner le candidat au prochain concours des métiers. Lors de la foire ÖGA, la SNP présentera de nouveaux produits en pierre naturelle à cette branche «écologique.» ■

Hans-Jakob Bärlocher, président de la SNP

Très bonne performance de Flurin Tuor à Helsinki.

Photo: Martin A. Walsler



Départ d'Herbert Krebs à la retraite

Herbert Krebs a pris sa retraite en fin d'année après avoir été directeur des institutions sociales pendant 13 ans. Nous lui souhaitons succès, santé et prospérité pour l'avenir.

AVS/AI/APG/AC de la caisse de compensation SSE

La caisse de compensation et ses trois agences à Bellinzzone, Genève et Tolochenaz ont réalisé les chiffres d'affaires suivants:

Cotisations AVS/AI/APG/AC	fr. 822 mio.
Rentes AVS	fr. 596 mio.
Rentes invalidité	fr. 169 mio.
Indemnités journalières pour invalides	fr. 19 mio.
Prestations APG	fr. 26 mio.

Caisse de compensation militaire de la SSE (CCM)

La CCM complète les prestations de l'APG légale. Ce faisant, l'obligation de l'employeur de payer le salaire est pour ainsi dire remplie en vertu de l'art. 40 CN. Le taux de cotisation est de 0,12% depuis 2001.

Recettes sur cotisations	fr. 5,0 mio.
Indemnités	fr. 5,9 mio.
Produits sur intérêts	fr. 0,3 mio.

Caisse de pensions de la SSE (CP-SSE)

La CP-SSE est gérée de manière autonome depuis le 1.1.2004 et supporte ainsi elle-même les risques actuariels. Il apparaît que le conseil de fondation a pris la bonne décision, dans la mesure où la caisse de pension dispose de la transparence intégrale concernant le déroulement des dommages, les produits réalisés sur capitaux, etc. Les primes sur risques n'ont fait l'objet que d'une majoration modérée

Rentes mensuelles AVS depuis le 1.1.2005

	Minimum	Maximum
Rente vieillesse	fr. 1075.–	fr. 2150.–
Rente plafonnée pour couples	fr. 2150.–	fr. 3225.–
Rente de veuve/veuf	fr. 860.–	fr. 1720.–
Rente d'orphelin	fr. 430.–	fr. 860.–

pour 2005. La cotisation extraordinaire étant supprimée, la cotisation de l'employeur et du travailleur est même demeurée inchangée. Les cotisations ont été réduites de 1% pour 2006.

Nombre de membres	430
Nombre de comptes d'assurés	10 148
Avoirs de vieillesse	fr. 393,9 mio.

Caisse d'assurances de la SSE

Elle a été fondée en 1962 suite à une décision des membres de la SSE. Financée par l'employeur, elle est gérée sans perception de primes depuis le 1.1.1983. Au cours de l'exercice sous revue, elle a versé 14,3 millions de francs au total à plus de 900 assurés à titre de prestations réglementaires.

Nombre d'assurés	9 659
Capital de couverture	fr. 90,8 mio.

Caisses de compensation pour allocations familiales

En tant qu'organe de décompte des caisses cantonales, elles sont au nombre de 14 et gérées par la caisse de compensation AVS. Les montants des cotisations et allocations sont analogues à ceux des caisses cantonales. En dépit des efforts déployés, aucun autre canton n'est disposé à créer des agences qui contribueraient à alléger les opérations de décompte des membres affiliés à la caisse de compensation AVS.

Fonds social paritaire du bâtiment et du génie civil (Parifonds-Construction)

Il est constitué d'un fonds d'application et de formation. Le premier couvre les coûts d'application de la CN, des conventions des contremaîtres, des CCT locales, de la sécurité au travail ainsi que les activités des commissions paritaires. Le fonds de formation a pour but d'encourager et de financer la formation et le perfectionnement professionnels.

Cotisations de membres	fr. 18,6 mio.
Demandes de prestations pour écolages et taxes de cours	22 400
dont pour apprentis	7 215
Frais de formation	fr. 21,6 mio.

Temps partiel pour travailleurs âgés (TPTA-SPC)

Pas moins de 89 entreprises avec au total 175 collaborateurs ont participé au projet-pilote TPTA-SPC. Réalisé en collaboration avec le seco, ce projet a pris fin au 31.12.2005. Il ne faut pas établir de décompte de cotisations de retraite anticipée (RA) pour employeurs/travailleurs à l'intention des personnes participant au projet TPTA.

Office d'encaissement FAR

Nous gérons l'office d'encaissement pour la fondation FAR depuis le 1^{er} juillet 2003. Le conseil de fondation a décidé de vérifier si toutes les entreprises assujetties établissaient correctement le décompte de leurs cotisations. Le mandat a été confié à la Caisse de compensation des entrepreneurs pour les membres SSE/AVS. La Suva en a été chargée pour les entreprises non affiliées.

A la fin de l'exercice sous revue, pas moins de 5179 entreprises étaient recensées, ces dernières ayant reçu des factures de cotisations de 216 mio. de francs.

Fonds de formation Construction en bois suisse

Construction en bois suisse a mandaté au 1^{er} avril 2003 la Caisse de compensation AVS des entrepreneurs de gérer l'administration de ce fonds, financé par l'employeur. ■

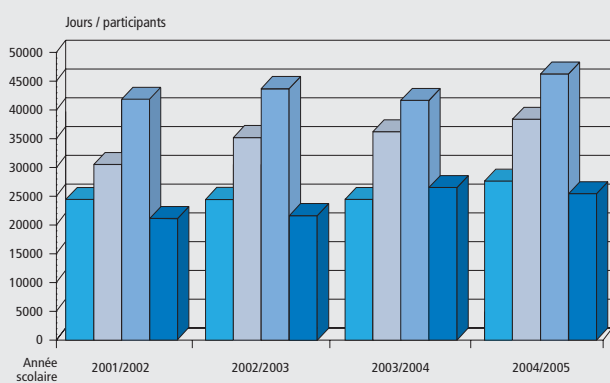
Cotisations des membres	fr. 3,3 mio.
Ecolages et taxes de cours	3 400
Frais de formation	fr. 2,3 mio.

*Martin Leuenberger,
directeur depuis le 1^{er} janvier 2006*

Stratégie future de la Fondation de formation Sursee

La fondation a réalisé un excellent résultat d'exploitation en 2004/2005. Elle a fixé une stratégie avec à la clé un investissement de 50 millions de francs en vue de mettre à disposition le centre à des tiers également. Cette mesure permettra de compenser les variations saisonnières du taux d'occupation du CF-SSE, des halles de maçon de Sursee (MLS) et de l'école professionnelle de constructeurs de voies de communication.

Jours/participants des écoles de construction de Sursee + SAS



En 2004/2005, les activités du Conseil de fondation et de la direction SAS ont été marquées par les activités en vue de financer la rénovation de l'infrastructure du centre des entrepreneurs. Les organes ont opté pour une stratégie future en remaniant la vision «Centre de compétences de la construction suisse». Cette stratégie prévoit l'ouverture du centre à tous les groupes professionnels participant au processus de construction et l'utilisation complémentaire en tant que centre de formation et de séminaire par des tiers. De même, Sursee sera ouvert dorénavant pendant 50 semaines par an et non plus 43 comme jusqu'ici.

Le centre devra être rénové pour le rendre attrayant aux deux groupes-cibles précités. Un masterplan a été élaboré dans ce but et prévoit des investisse-

ments de construction de 50 millions de francs pour les huit prochaines années.

La SAS a poursuivi ses pourparlers avec les écoles partenaires MLS et l'école professionnelle de constructeur de voies de communication en vue d'adapter les loyers. La première s'est décidée à acheter les immeubles et installations qu'elle louait jusqu'à présent, opération liée à un droit de superficie de 50 ans. En revanche, un nouveau bail à loyer a été conclu avec le deuxième partenaire.

«SolutionX»: coûts dans le cadre budgétisé

Les cadres de tous les échelons ont été impliqués dans le projet TED «SolutionX». Ce logiciel remplace non seulement les anciens programmes d'administration et de facturation, mais répond aux exigences d'un software d'hôtel et de séminaire. Selon le calendrier prévu, le nouveau programme est devenu opérationnel début août 2005. Mais des améliorations sont encore nécessaires et prendront quelque temps. Le coût de l'opération correspond au montant budgétisé.

Deux mutations de personnel non planifiées sont intervenues à l'échelon de la direction SAS durant l'exercice sous revue. Il a été possible d'en surmonter les effets négatifs dans l'intervalle et les changements semblent être un gain. Willy Graf exerce les fonctions de nouveau chef de logistique tandis que Heinz

Huber est à la tête du secteur Finances/services.

Excellent résultat d'exploitation

Le nombre de nuitées et de repas a augmenté de presque 6% et les produits – liés aux adaptations de prix – ont sensiblement haussé. Les charges ne se sont alourdies que de 1,5%. Cette évolution favorable, l'application de mesures organisationnelles et le bon taux d'occupation ont permis d'obtenir un excellent résultat d'exploitation.

Comblant les trous en été

Les taux d'occupation les plus élevés sont enregistrés d'octobre à mars. En été, ils sont en forte baisse étant donné que les professionnels sont sollicités sur les chantiers. C'est dans ce cadre principalement qu'il faut voir la stratégie future donnant la possibilité à des tiers (soit ne faisant pas partie du secteur principal de la construction) de bénéficier des infrastructures du centre. Ceci permettra de réaliser l'objectif visant à augmenter le taux d'occupation également pendant cette saison. ■

Walter Luterbacher,
directeur de la SAS

Demande élevée des prestations du centre de formation de la SSE

L'offre de formation pour cadres, machinistes et grutiers a été fortement sollicitée au cours de l'exercice sous revue. Cependant, plusieurs cours destinés aux cadres supérieurs ont dû être annulés faute d'inscriptions suffisantes, mais ils figurent toujours dans le programme. Le résultat annuel a été réjouissant compte tenu du taux d'occupation généralement élevé.

Le centre de formation de la Société Suisse des Entrepreneurs (CF-SSE) a lui aussi enregistré un résultat annuel très positif. En 2004/2005, les jours/participants ont été supérieurs d'env. 10% au budget, évolution qui n'était pas encore prévisible une année auparavant.

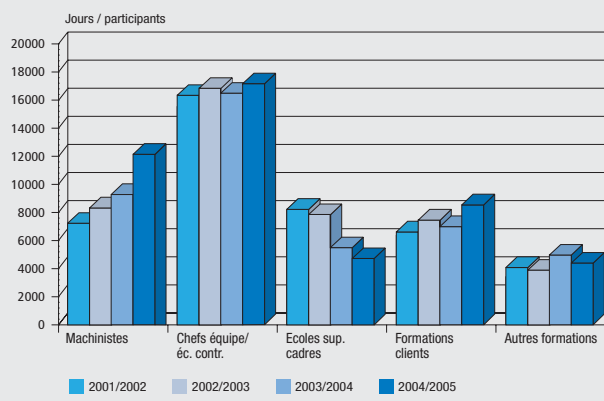
Les mesures publicitaires systématiques et la publication fréquente d'articles dans des revues spécialisées ont permis de réaliser cette augmentation. Les chiffres d'affaires de formation spécifique aux clients et des cours donnés dans les sections de la SSE se sont sensiblement accrus. En revanche, les cours de perfectionnement axés sur la profession (formation d'un et de deux jours) ont subi une nouvelle baisse comme l'on s'y attendait d'ailleurs. Ce recul a été compensé par le bon résultat des écoles de cadres.

Fort ancrage des écoles de cadres et de spécialistes

Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce résultat annuel favorable: nombreuses inscriptions aux écoles de chefs d'équipe proposant la nouvelle structure modulaire, importante demande de cours préparant à l'examen de machiniste diplômé ainsi que nombre élevé de formations et d'examens requis pour les grutiers compte tenu de l'expiration des délais transitoires fixés dans l'ordonnance.

Les écoles de formation professionnelle supérieure sont fortement appréciées grâce à un contrôle intensif de la qualité et au taux élevé de réussites aux examens fédéraux. Autre élément décisif, les écoles sont fortement ancrées au sein des collaborateurs et entreprises du secteur principal de la construction.

Jours/participants au CF-SSE



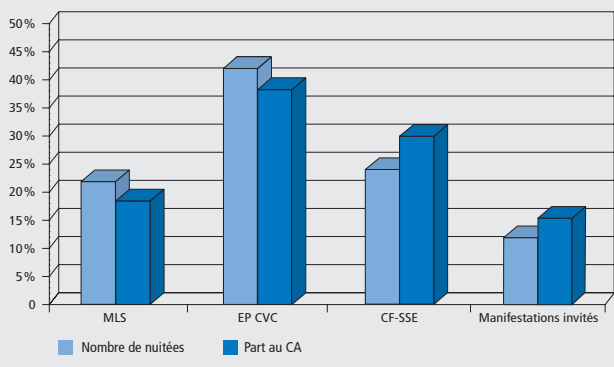
Perfectionnement, élément négligé à l'échelon supérieur des cadres

Le cours de perfectionnement pour contremaîtres a été supprimé de l'offre en raison de la demande en baisse. Il sera remplacé par un nouveau cours pour cadres sur les chantiers. Les cours de l'école de constructeurs de voies de communication représentent un important élément de l'offre proposée par le CF-SSE. De plus, cette école est en Suisse l'unique institution proposant des cours au niveau professionnel supérieur à l'intention des futurs conducteurs de travaux dans le secteur des routes et désormais également dans la construction de voies ferrées.

La tendance des cadres à bouder la formation a été encore plus prononcée que les années précédentes. Pour preuve, les cours et séminaires mis sur pied «Gestion et économie d'entreprise», «Sécurité», «Environnement», «Qualité» et «Formation de la personnalité» n'ont vu la participation que d'un faible nombre de personnes. ■

Beat Jenni, directeur du CF-SSE

Nuitées et chiffre d'affaires (CA) 2004/2005



Procès-verbal

de l'assemblée générale de la Société Suisse des Entrepreneurs du 1^{er} juillet 2005
à 13 h 30, au centre de congrès de Zurich

Participants: env. 800 membres et invités

Présidence: Werner Messmer, président central, conseiller national

Procès-verbal: Martin Fehle, membre de la direction de la SSE

Ordre du jour

1. Souhaits de bienvenue
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 25 juin 2004 à Berne
3. Approbation du rapport annuel 2004 de la SSE
6. Divers

1. Souhaits de bienvenue

Le président central W. Messmer souhaite une cordiale bienvenue à pas moins de 800 membres et invités à l'assemblée générale qui se déroule pour la première fois dans le cadre d'une «journée de la construction». Il salue en particulier les personnes suivantes: le président d'honneur de la SSE Erwin Grimm; le conseiller national Eduard Engelberger, président de l'USAM; le conseiller national Ruedi Lustenberger, président de la Fédération suisse des maîtres menuisiers (VSSM); le conseiller national Robert Keller, président de constructionsuisse; le conseiller national Bruno Zuppiger, de l'Association suisse pour les cuisines (ASC); Martin Hafner, directeur de la «Verband Bauwirtschaft Südbaden»; Hans Rupli, président de Construction en bois suisse; Hansjörg Zimmerli, président central de la VSSM; Rudolf Dieterle, directeur de l'Office fédéral des routes (OFROU). Il salue aussi les présidents, les membres du conseil

d'administration et de la direction de la HG COMMERCIALE.

Hommage aux entrepreneurs décédés

L'assemblée observe une minute de silence pour rendre hommage aux collègues et entrepreneurs disparus. Le président central donne lecture de leurs noms ainsi qu'ils figurent dans le rapport annuel 2004, en page 30. L'AG rend également hommage à Urs Kocher, directeur de l'Association cantonale bernoise des entrepreneurs, décédé en janvier 2005 ainsi qu'à Hans Jörg, membre d'honneur de la SSE, mort en mars 2005. Elle a également une pensée pour tous les collaborateurs victimes d'accidents mortels au cours de l'année écoulée.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 25.6.2004

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 25 juin 2004 de la SSE fait partie intégrante du rapport annuel de la SSE et figure en page 28 s. La discussion est ouverte, mais la parole n'est pas demandée.

Décision: le PV de l'AG est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son rédacteur Christoph Büchler.

3. Approbation du rapport annuel 2004 de la SSE

Le rapport annuel a été adapté à la nouvelle présentation du JSE et intégré à cette revue comme par le passé. Les membres l'ont reçu avec le numéro 10 du 18 mai 2005. Mis à part les départements de la SSE, les groupes professionnels ainsi que les institutions apparentées à notre association présentent

un bref rapport sur les points forts de leurs activités durant l'exercice sous revue.

Dans son bref exposé, le président central W. Messmer relève que les activités de la SSE ont été conçues davantage en fonction des intérêts des membres, processus à renforcer à l'avenir. Dans l'ensemble, les interventions internes et externes de la SSE affichent un sensible mieux. Enfin, il constate qu'il a été possible de rétablir les finances, principalement par la compression d'effectifs en personnel.

Décision: approbation à l'unanimité du rapport annuel 2004 de la SSE. Pas d'intervention.

4. Divers

Interventions: aucune. Fin de la partie statutaire: 14 h 50.

L'assemblée générale de la SSE est suivie de celle de la HG Commerciale. C'est après la pause-café qu'a lieu la journée de la construction comprenant les exposés sur le thème «La construction et la société» du CN Werner Messmer, d'Elmar Ledergerber, président de la Ville de Zurich et du prof. Rico Maggi, directeur de l'Institut de recherches économiques de l'Université de la Suisse italienne. Le banquet met un terme à cette première journée de la construction agrémentée d'une partie récréative. ■

*Le président:
Werner Messmer,
conseiller national,
président central*

*Pour le procès-verbal:
Martin Fehle*

Pas moins de 800 personnes ont participé à la première journée de la construction. Photo: Martin A. Walsler



En mémoire des membres décédés

Hans Jörg, Langnau



1957–1977 Président central de la Société suisse des maîtres charpentiers
1968–1977 Membre de l'assemblée des délégués
1968–1977 Membre de la direction centrale et du comité de la direction centrale
Depuis 1977 Membre d'honneur de la Société Suisse des Entrepreneurs

Urs Kocher, Thoune



Directeur de l'Association des entrepreneurs du canton de Berne (KBB)

Jean Monferini, Bulle



1981–1983 Membre de l'assemblée des délégués

Albin Pedrotti-Fischer, Rorschach



1963–1972 Membre de l'assemblée des délégués
1963–1972 Président de l'Association des entrepreneurs de «Rorschach und Umgebung»

Raoul Scheurer, Zurich



1972–1983 Membre de l'assemblée des délégués
1976–1983 Membre de la direction centrale et du comité de la direction centrale
1976–1983 Président de l'Association des entrepreneurs suisses de travaux publics

Karl Stettler, Evilard



1987–2000 Membre de l'assemblée des délégués

Achermann-Amrein Robert, Ennetbürgen
Christen Robin, Frauenfeld, Membre vétérans
Gadola-Lergier Ernst, Oetwil a. See
Galfetti Florindo, Mendrisio, Membre vétérans
Gatzsch Oskar, Rüti ZH
Giacometto Giorgio, Oberdorf SO, Membre vétérans
Giorgetti Luigi, Lugano, Membre vétérans
Hess Hans, Ziefen BL, Membre vétérans
Jörg Hans, Langnau, Membre d'honneur de la SSE
Kaufmann Rudolf, Feldmeilen, Membre vétérans
Kocher Urs, Thoune, Directeur de la KBB
Kuoni-Dali Franz, Wauwil
Lieberherr Werner, Zollikon, Membre vétérans
Maier Hans, Niedererlinsbach, Membre vétérans
Meyer Rudolf, Roggwil, Membre vétérans

Monferini Jean, Bulle, Membre vétérans
Oehri Karl, Weinfelden, Membre vétérans
Pedrotti-Fischer Albin, Rorschach, Membre d'honneur de la section
Pelleggrinon-Steiner Anton, Eschlikon, Membre vétérans
Scheurer Raoul, Zurich, Membre d'honneur de l'ASTP
Schmid-Meyer Walter A., Uetikon am See, Membre vétérans
Stärkle August Friedrich, Jegenstorf, Membre vétérans
Stettler Karl, Evilard, Membre d'honneur de la VESTRA
Strässle-Steiner Alois, Hombrechtikon
Urech Ernst, Brunegg, Membre vétérans
Weibel-Fässler Hans, Balterswil, Membre vétérans
Weidlein Gustav, Berthoud, Membre vétérans
Wirz-Frey Rudolf, Liestal, Membre vétérans ■

Décès d'Erwin Grimm



Le décès de l'ancien président central Erwin Grimm n'a pas manqué de bouleverser toute l'association. Son cœur a cessé de battre le 22 février 2006 sans que des signes avant-coureurs n'aient pu le prévoir. La SSE a perdu avec Erwin Grimm une personnalité unique en son genre ayant marqué notre association non seulement sur le plan interne, mais qui lui a permis aussi de se tailler une excellente réputation dans tous les milieux économiques et politiques suisses.

Après son apprentissage de dessinateur en génie civil, Erwin Grimm a obtenu le diplôme d'ingénieur dans cette branche à Winterthur en 1953. Il a été employé en tant que chef de projet et directeur des travaux sur plusieurs grands chantiers en Suisse et à l'étranger, puis il est entré au service des entreprises Spaltenstein. Lorsque que fut créé le DTE en 1970, le président de l'époque Willy Messmer a nommé Erwin Grimm chef de ce nouveau département, activité qu'il a exercé à titre accessoire. Grâce à ses prestations hors-pair au sein et en dehors de la SSE, Erwin Grimm a été pressenti en peu de temps comme candidat approprié pour accéder aux fonctions de président central. C'est en 1980 qu'il a été élu pour succéder à Willy Messmer à la présidence centrale. La qualité était pour Erwin Grimm un défi central. Son appel en vue d'accroître la qualité est devenu le postulat de toute la branche. Lorsqu'il accéda à la présidence centrale, la construction se trouvait en plein boom. Mais la situation n'a pas tardé à se modifier, faisant place à une certaine hostilité face à l'acte de bâtir. Dans cet environnement, Erwin Grimm est parvenu de manière optimale à flairer les nouvelles tendances, à orienter sa politique en conséquence et à maintenir le cap atteint. Faire de la construction un élément positif dans une période caractérisée par un rejet public relevait à la fois de la force et de la persévérance. Nous adressons à son épouse Heidi, à sa fille Andrea et à toute la famille nos sentiments de sincère sympathie.

Organes de la SSE

Avril 2006 / Assemblée des délégués

Comité central

Président

Messmer Werner, Kradolf

Vice-présidents

Buro Michel, Sierre VS

Murer Jost, Beckenried

Autres membres du comité central

Ammon Christian, Küttigen

Bösiger Marc, Heimberg

Gossweiler Heiner, Brütten

Heini Bruno, Rhäzüns

Muttoni Cleto, Faido

Nussbaumer Jean-Claude,

Kaiseraugst

Pasquier Luc, Bulle

Wirz Beat, Berne

Délégués des régions et organisations professionnelles

Région Suisse romande

Section de Genève

Favre Didier, président, Vernier

Brunner René, Les Acacias

Mueller Stefan, Aire

Fédération vaudoise des entrepreneurs

Galé Pierre-Alain, président, Lausanne

Chevalley Jacques, Vevey

Rosselet Jean-Pierre, Lausanne

Witschi Guillaume, Puidoux

Association valaisanne des entrepreneurs du bâtiment et du génie civil

Sierro Charly, président, Hérémence

Bernard Frédéric, Monthey

Melly Jean-Michel, Zinal

Schmid Anton, Brigue

Fédération fribourgeoise des entrepreneurs

Meyer Manfred, Morat

Brodard Nicolas, Laroche

Fédération neuchâteloise des entrepreneurs

Hübscher Urs, Cortaillod

Section du Jura

Parietti Pierre, prés., Porrentruy

Section du Jura bernois

Torti Flavio, président, Reconvilier

Région Berne

Kantonal-Bernischer

Baumeisterverband KBB

Ramseier Peter, prés. KBB, Berne

Anderegg Christian, Grindelwald

Loepfe Peter, Wattenwil

Masciadri Bruno, Biglen

Stähli Markus, Köniz

Wälti Andreas, Worb

Wyss Martin, Schüpbach

Zosso Hans-Rudolf, Aarberg

Région nord-ouest de la Suisse

baumeister verband aargau

Meyer Richard, président, Dintikon

Crelier André, Wettingen

Meier Werner, Brougg

Richiger Rudolf, Möhlin

Bauunternehmer Region

Basel BRB

Hartmann Theo, président, Bâle

Graf Rolf, Maisprach

Oehri Felix, Bâle

Baumeisterverband des

Kantons Solothurn

Jetzer Paul, président, Schnottwil

Studer Hans, Olten

Région Zurich-Schaffhouse

Baumeisterverband

Schaffhausen-Weinland

Gloor Heinz, président,

Schaffhouse

Baumeisterverband Zürich

Fahrer Roger, président, Zurich

Kappeler Peter, Regensdorf

Oechsle Christopher, Zurich

Spaltenstein Walter, Zurich

Baumeisterverband Limmattal

Hoffmann Urs, président,

Unterengstringen

Baumeisterverband Winterthur

Bigler Walter, prés., Winterthur

Baumeisterverband Zürichsee,

Sihltal und Amt

Füchslin Werner, président,

Samstagern

Baumeisterverband

Zürcher Oberland

Gadola Hanspeter, président, Egg

Egli Urs, Kempten-Wetzikon

Baumeisterverband

Zürcher Unterland

Lüscher Peter, président, Zurich

Région Suisse orientale

Baumeisterverband Stadt

St. Gallen

Bärlocher Felix, président, St-Gall

Baumeisterverband Rorschach

und Umgebung

Stoll Hansruedi, prés., Goldach

Baumeisterverband

Sargans-Werdenberg

Gantenbein Ralph, président,

Werdenberg

Toldo Alfred, président BV

Kt. St. Gallen, Sevelen

Baumeisterverband Etzel

und Linth

Jud Beat, président, Schmerikon

Baumeisterverband Wil,

Toggenburg und Gossau

Weber Ernst, président, Wattwil

Thurgauischer

Baumeisterverband

Wellauer Rony, prés., Frauenfeld

Trachsel Christian, Frauenfeld

Baumeisterverband beider

Appenzell

Gollino Erich, président, Appenzell

Baumeisterverband des Kantons Glarus

Marti Fridolin, président, Matt

Graubündnerischer Baumeisterverband

Lurati Franco, président, Coire
Beer Luis, Rabius
Conrad Roland, Müstair
Zindel Andreas, Maienfeld

Région Suisse centrale

Baumeisterverband Luzern

Odoni Hans, président, Hochdorf
Buholzer Peter, Hochdorf

Lindegger Josef, Kriens
Notter Roland, Lucerne

Sektion Uri

Sicher Valentin, président,
Gurtellen

Sektion Schwyz

Zumbühl Toni, président,
Rickenbach SZ

Sektion Unterwalden

Lustenberger Joseph, président,
Hergiswil

Baumeisterverband Zug

Häusler Markus, président,
Unterägeri

Région Tessin

Società Svizzera degli Impresari Costruttori Sezione Ticino

Gilardi Dante, président, Bedano
Canonica Loretta, Locarno
Tamò Paolo, Lugano
Zanini Ernesto S., Antonino

Organisation professionnelle Génie civil

Association des entrepreneurs suisses de travaux publics ASTP

Hufschmid Werner, président,
Zurich

Casanova Armando, Liestal
Damann Franz, St-Gall
Gasser Thomas, Lungern
Hagmann André, Aïre
Schouwey Jean-Luc, Fribourg

Vereinigung Schweizerischer Untertagbau-Unternehmer VSU

Gruber Luzi, président, Zurich
Bertholet François, Berne
Kobel Roland, Zurich

Union d'entreprises suisses de construction de routes VESTRA

Müller Hansruedi, président, Bâle
Bless Markus, Coire
Imperiali Thomas, Büren a.A.
Jacobi Oliver, Thoun
Jeker Valentin, Coire

Association suisse des maîtres-paveurs

Pensa Victor, Bâle

Association suisse des entrepreneurs de construction de voies ferrées

Haag Jakob, président, Illnau

Association suisse des entreprises de travaux spéciaux du génie civil AETS

Merz Hansjörg, président,
Gretzenbach

Association suisse des carrières de roches dures VSH

Rist Rudolf, président, Oberhofen

Association pousse-tubes Suisse (APS)

Meier Hansruedi, président,
Schaffhouse

Entreprises interrégionales

Haldimann Fritz, président, Thoun
Mazenauer Franz, Lucerne
Murer Peter, Erstfeld
Vogt Jean-Pierre, Genève
Lüdi Peter, Berne
Gillmann Jacky, Berne
Giger Marc, Aarau
Fritschi Peter, Oensingen
Amweg Hanspeter, Zurich
Müller Alfred, Hatswil
Pfiffner Hanspeter, Zurich
Beauverd Jean, Lausanne

Autres groupements

Communauté d'intérêts de l'industrie suisse du parquet
Durrer Bruno, président, Kägiswil

Producteurs suisses de pierres naturelles

Bärlocher Hans-Jakob, Staad

Groupe professionnel «Prestations intégrales»

Mathis Walter, Nürensdorf

Union suisse pour la protection des constructions • Matières synthétiques dans la construction

Rohner Roman, prés., Steinebrunn

Mutations de personnel au siège central de la SSE en 2005

▪ **Nombre de postes** (à temps complet):

01.01.05: 60.3 31.12.05: 50.3 (sans l'apprenti)

▪ **Entrées:**

Estermann Christophe	Collaborateur SRL	01.02.2005
Grossmann Jean-Pierre	Chef Politique patronale	21.02.2005
Lutz Rosmarie	Assistante Formation professionnelle	14.03.2005
Dürsteler Reto	Economiste	01.04.2005
Kerstin Kashani	Téléphoniste	01.06.2005
Harast Romina	Juriste	01.10.2005
Gubler Rahel	Cheffe du personnel	01.11.2005
Frey Oliver	Collaborateur Formation professionnelle	01.12.2005

▪ **Départs:**

Müller René	Directeur d'édition	31.01.2005
Huser Meinrad	Chef Politique patronale	28.02.2005
Borloz Michel	Collaborateur SRL	28.02.2005 (départ à la retraite)
Sutter Anita	Collaboratrice Formation professionnelle	28.02.2005
Baumann Hans	Rédacteur du JSE	30.06.2005 (départ à la retraite)
Büchler Christoph	Economiste	31.07.2005 (départ à la retraite)
Jost Gertrud	Cheffe du personnel	31.10.2005 (départ à la retraite)
Guatelli Andrea	Téléphoniste	03.11.2005
Nufer Martin	Administr. Documentations	31.12.2005

▪ **Anniversaires de service:**

5 ans:	Bisig Maja	Politique et Communication
	Altoè Riccardo	Politique et Communication
	Frei Christoph	Département des finances
10 ans:	Surber Monique	Politique et Communication
	Hänni Heinz	Etat-major
15 ans:	Arnold Josef	Département technique et d'économie d'entreprise